



Rapport sur
la situation
financière
2025
(Public Disclosure)

Vaudoise Vie,
Compagnie d'Assurances SA

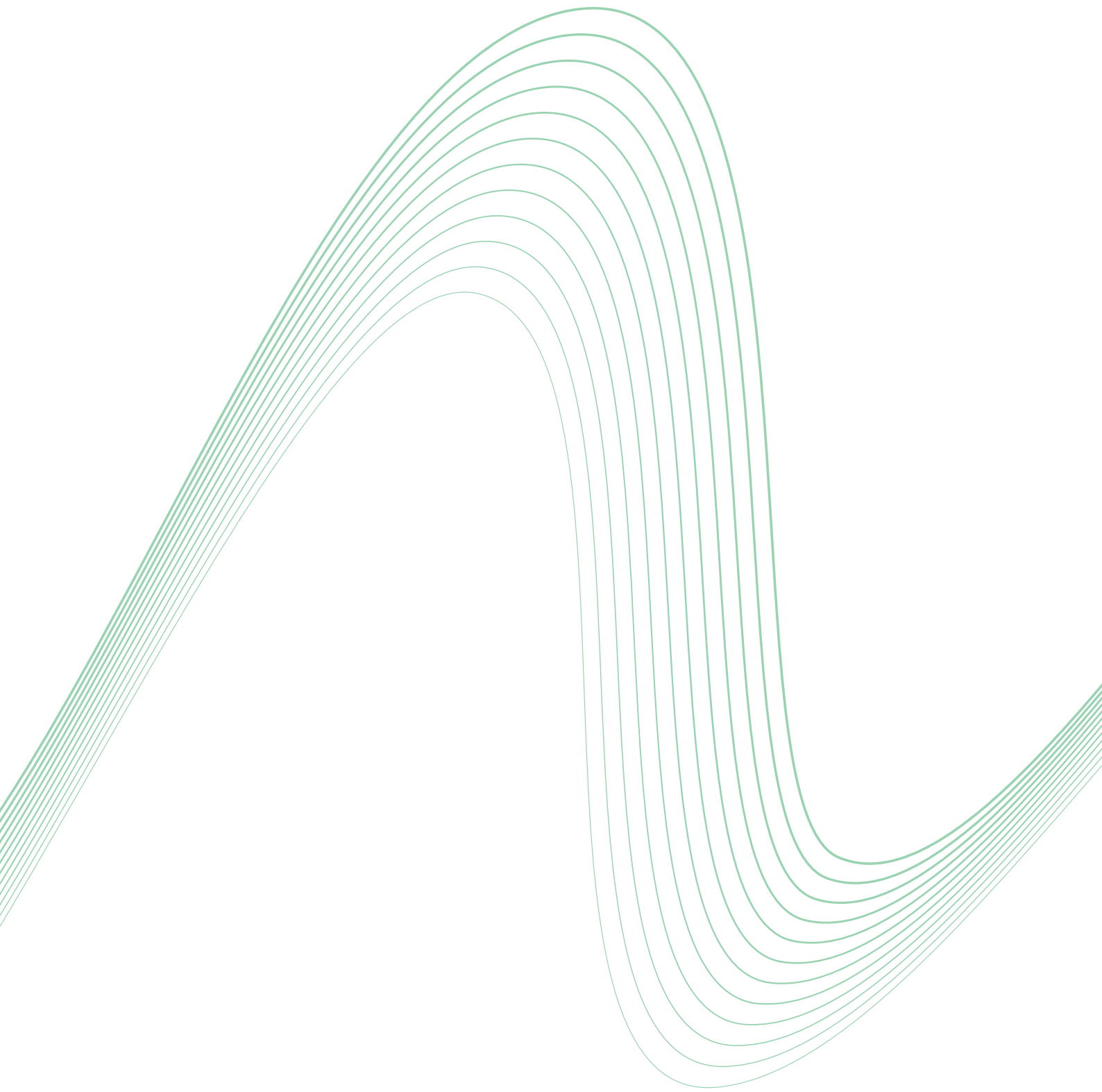


Table des matières

4 Résumé du rapport sur la situation financière

6 A. Activités de l'entreprise

1. **Une assurance engagée et responsable**
Un modèle coopératif fondé sur des valeurs partagées
 2. **Nos collaboratrices et collaborateurs**
L'humain au cœur de notre succès collectif
 3. **Nos réalisations et ambitions**
Une entreprise au service de sa clientèle et tournée vers l'avenir
 4. **Proches de vous, partout en Suisse**
Nos équipes accompagnent nos assurées et assurés dans chaque région du pays
 5. **Gouvernance d'entreprise**
Groupe Vaudoise Assurances
-

17 B. Résultats de l'entreprise

1. Informations sur les résultats de l'entreprise
-

22 C. Gouvernance d'entreprise et gestion des risques

1. Conseil d'administration
 2. Direction
 3. Gestion des risques et système de contrôle interne
-

33 D. Profil de risques

35 E. Évaluation

1. Principes généraux d'évaluation
 2. Évaluation proche du marché des actifs
 3. Évaluation proche du marché des provisions pour engagements d'assurance et des autres engagements
 4. Montant minimum
-

40 F. Gestion du capital

1. Principes et objectifs de la gestion du capital
 2. Fonds propres
-

41 G. Solvabilité

1. Résultats principaux du SST
 2. Définitions
 3. Décomposition et évolution du capital cible
 4. Décomposition et évolution du capital porteur de risque
-

47 Annexes

Résumé du rapport sur la situation financière

Ce rapport sur la situation financière de Vaudoise Vie, Compagnie d'Assurances SA, (ci-après «Vaudoise Vie») au 31 décembre 2025 est établi conformément à la Circulaire FINMA 2016/2 «Publication – assureurs (public disclosure)». Un résumé des sous-chapitres de ce rapport figure ci-après.

À l'exception d'une mention particulière, les chiffres présentés dans ce rapport sont basés sur des principes comptables respectant le Code des obligations et l'Ordonnance sur la surveillance des entreprises d'assurance privées.

Activités de l'entreprise

Vaudoise Vie est une filiale détenue à 100% par Vaudoise Assurances Holding SA et fait donc intégralement partie du Groupe Vaudoise Assurances (ci-après «le Groupe» ou «la Vaudoise»). À ce titre, la société bénéficie de processus et de fonctions existants au niveau du Groupe.

L'activité de la société est de proposer sur le marché des produits d'assurance vie.

Résultats de l'entreprise

Pour l'exercice 2025, le résultat annuel s'élève à CHF 14,1 millions et les primes périodiques se montent à CHF 176,1 millions. Les primes uniques, quant à elles, s'élèvent à CHF 56,5 millions. Le rendement comptable net des placements est de 2,4%.

Gouvernance et gestion des risques

Les principes de l'ORSA (Own Risk and Solvency Assessment) ont été appliqués dans les processus de gestion des risques. Ces principes impliquent l'analyse d'une vision prospective dans la gestion des risques.

Profil de risques

Un processus semestriel permet d'identifier et de cartographier les risques auxquels la société est ou pourrait être confrontée, selon les principes de l'ORSA. Les risques principaux pour Vaudoise Vie sont les risques d'assurance et les risques de marché, inhérents à la gestion des actifs financiers. Le suivi de ces risques est effectué trimestriellement par le calcul du taux de solvabilité SST.

Évaluation

Les actifs et passifs statutaires sont évalués conformément à la législation en vigueur et les directives de la FINMA. En ce qui concerne les valeurs proches du marché des actifs, elles sont principalement basées sur des valeurs fournies par les marchés financiers. Pour les engagements d'assurance, les valeurs proches du marché sont déterminées sur la base de modèles actuariels reconnus.

Gestion du capital

La gestion du capital est effectuée conformément aux règles en vigueur et dans l'objectif de respecter les exigences SST. La société privilégie le renforcement de ses fonds propres. Elle n'a donc pas distribué de dividende durant l'exercice 2025.

Vaudoise Vie ne recourt pas au marché des capitaux. Dans le but d'augmenter son assise financière, la société bénéficie d'un prêt subordonné de CHF 30,0 millions et d'un prêt simple de CHF 180,0 millions de Vaudoise Assurances Holding SA.

Solvabilité

Le présent rapport mentionne des informations relatives à la solvabilité de l'entreprise. Ces données sont celles déclarées à la FINMA au 30 avril 2026.

Le taux SST 2026, calculé sur la base des données au 31 décembre 2025, est de 270% et se situe donc à un niveau bien supérieur au minimum requis. Le rapport SST annuel a été approuvé par les organes de direction de la société et transmis à la FINMA en respect de la circulaire dédiée.

A. Activités de l'entreprise

1. Une assurance engagée et responsable Un modèle fondé sur des valeurs partagées

La Vaudoise figure parmi les dix principales compagnies d'assurances privées actives sur le marché suisse. Elle est le seul assureur privé indépendant, dont le centre décisionnel est basé en Suisse romande.

Fondée en 1895, la Vaudoise a évolué avec son temps, professionnalisé ses activités et modifié ses structures, tout en restant fidèle aux valeurs mutualistes de sa société mère, Mutuelle Vaudoise, Société Coopérative. Dans cet esprit, la Vaudoise partage son succès avec sa clientèle en reversant chaque année une partie de ses bénéfices à ses assurées et assurés.

Les produits et services d'une assurance ne sont pas tangibles; la confiance est à la fois l'essence de la relation client et le cœur du métier d'assureur. La Vaudoise inspire confiance lorsqu'elle incarne ses valeurs et maintient ses engagements au moment de la souscription d'un risque et lors du versement d'une prestation. Pour ce faire, elle dispose d'une Stratégie d'entreprise, d'un Code de déontologie et d'un Règlement du personnel qui intègrent ses valeurs d'entreprise: Proches, Fiables, Humains et Proactifs. Elles sont en adéquation avec sa vision et sa mission.

1.1 Notre mission

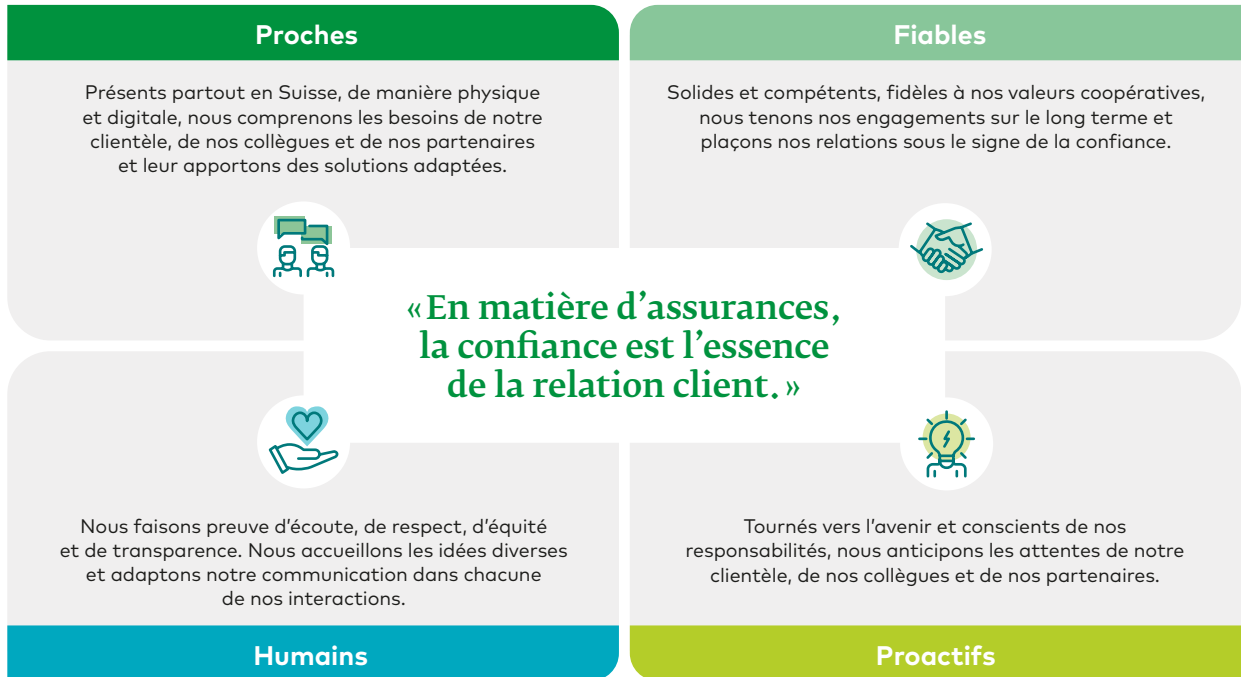
Protéger, soutenir, entreprendre – ensemble tout devient possible.

Assureur suisse, la Vaudoise conseille et offre aux particuliers, aux indépendants ainsi qu'aux entreprises, des solutions complètes en matière d'assurance, de prévoyance et de solutions hypothécaires. Grâce à ses racines coopératives, la Vaudoise poursuit une croissance dynamique et rentable dans son cœur de métier et dans des activités complémentaires au profit de sa clientèle, de ses sociétaires, de ses actionnaires, de ses collaboratrices et collaborateurs. De plus, elle inscrit la durabilité dans ses métiers, ses offres et ses services.

1.2 Notre vision

Être l'Assureur préféré.

1.3 Nos valeurs



2. Nos collaboratrices et collaborateurs

L'humain au cœur de notre succès collectif

2.1 Une culture coopérative tournée vers la performance et la responsabilité

Notre entreprise repose sur une conviction forte: la réussite économique et la création de valeur pour nos sociétaires passent par l'engagement et le développement de nos collaboratrices et collaborateurs sur les plans. Notre identité coopérative s'incarne dans nos valeurs: Proches, Fiables, Humains et Proactifs. Ces principes guident nos décisions et nos pratiques RH, en plaçant l'humain au centre de notre stratégie.

Nous encourageons une culture de la performance responsable, où chacun contribue à l'atteinte des objectifs communs tout en bénéficiant d'un environnement inclusif et respectueux. La reconnaissance des résultats individuels et collectifs, associée à des pratiques de rémunération équitables, renforce la motivation et la cohésion.

Le bien-être de nos collaboratrices et collaborateurs est notre priorité, et c'est pourquoi nous tenons à leur offrir des conditions de travail attractives. Notre culture d'entreprise favorise l'épanouissement et les échanges personnels, notamment par le biais d'activités sportives et culturelles. Par ailleurs, nous proposons des formules de travail flexibles dans des locaux modernes et respectueux de l'environnement. Notre nouveau site de Berne-Wankdorf, inauguré en septembre 2025, est exemplaire en la matière, tout comme la rénovation de notre Siège.

Nous mesurons régulièrement l'expérience collaborateur pour ajuster nos actions. Nos priorités: renforcer la reconnaissance, promouvoir la santé mentale et physique, et offrir des espaces de dialogue ouverts.

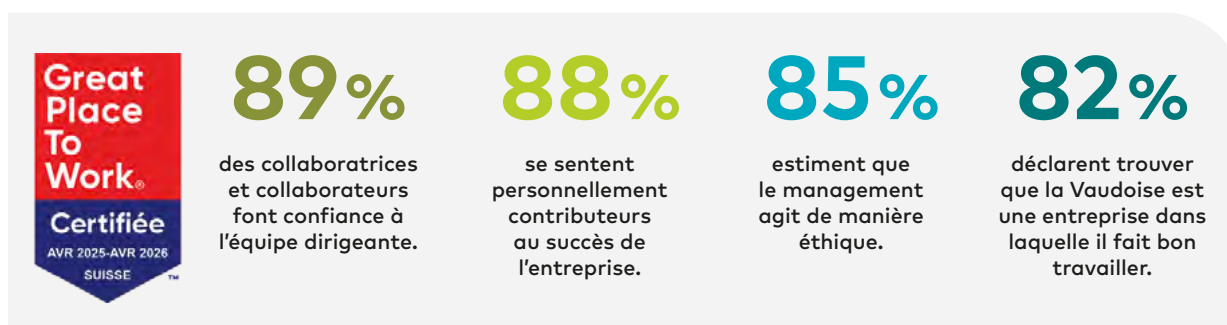
2.2 Développement des talents et leadership

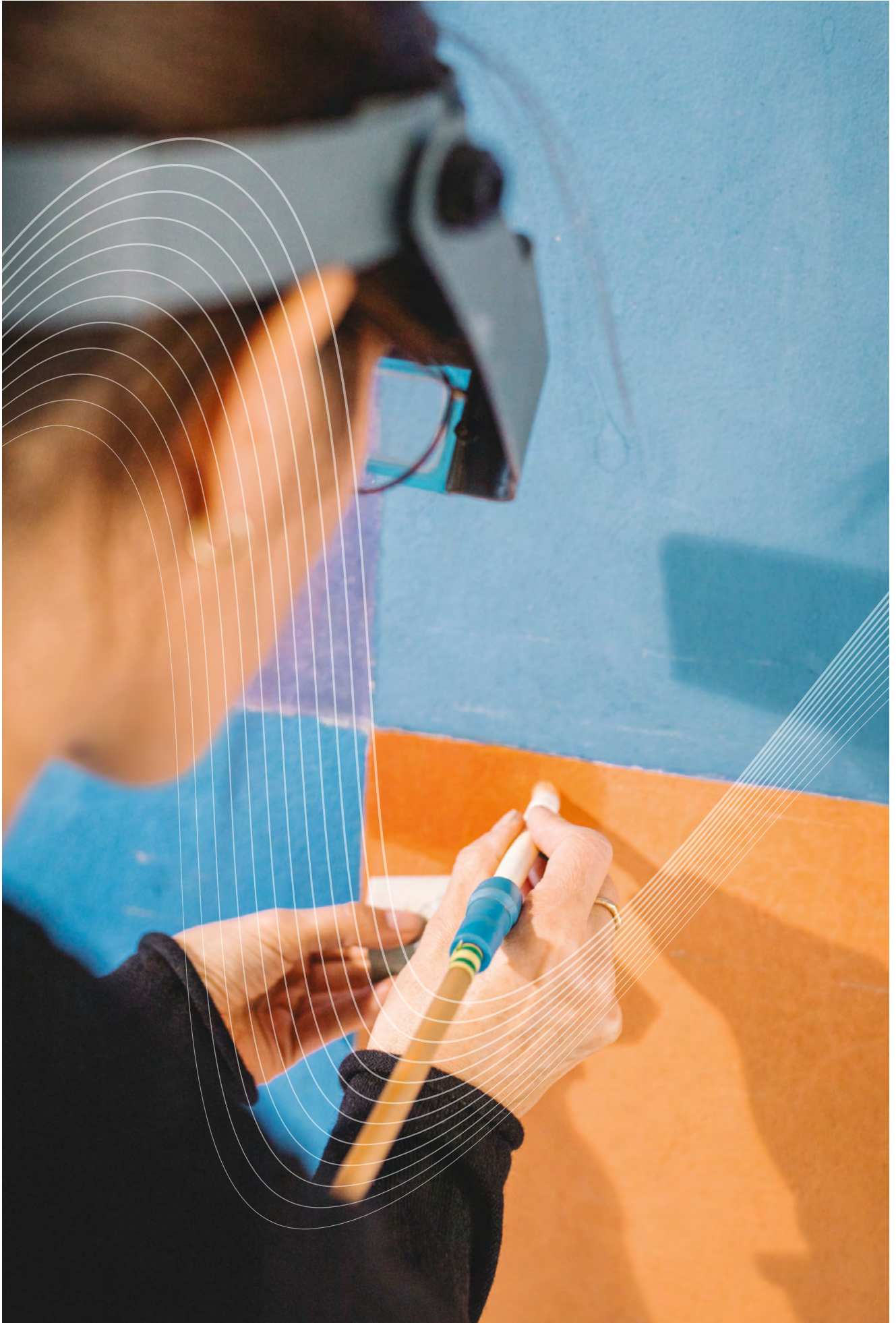
Attirer, développer et fidéliser les talents est un levier clé de notre stratégie. Nous y répondons par des programmes et des initiatives à fort impact, conçus pour accompagner durablement nos équipes. L'apprentissage continu est encouragé grâce à des formations en ligne, des ateliers internes et des parcours certifiants. Enfin, le développement du leadership s'appuie sur une démarche de feedback à 360° et sur des actions de coaching destinées aux membres de la Direction et de la direction élargie (RDE).

2.3 Nos ambitions pour la période stratégique 2026-2028

Au cours des prochaines années, nous souhaitons renforcer notre dynamique de transformation et nous engager encore davantage au service de nos collaboratrices et collaborateurs. Notre ambition est claire: créer un environnement de travail toujours plus innovant, inclusif et tourné vers l'avenir.

Pour cela, nous poursuivons nos efforts afin d'accélérer la digitalisation de nos processus RH, pour offrir des services plus simples, plus rapides et plus intuitifs à l'ensemble de nos équipes et renforcer la diversité et l'inclusion à tous les niveaux, afin de garantir un environnement où chacun peut pleinement contribuer, se développer et s'épanouir. Nous tenons également à cultiver les compétences clés pour accompagner nos métiers dans leur évolution. De plus, nous voulons renforcer la mobilité interne et favoriser l'enrichissement des compétences. Enfin, nous souhaitons consolider notre culture mutualiste, en valorisant la coopération, la transversalité et la responsabilité partagée, fondements de notre identité et de notre succès collectif.





3. Nos réalisations et ambitions

Une entreprise au service de sa clientèle et tournée vers l'avenir

À l'heure de clore un cycle, nous dressons le bilan des cinq priorités qui ont guidé la stratégie de la Vaudoise entre 2023 et 2025.

Nous avons d'abord veillé à être un acteur reconnu et apprécié sur le marché suisse, en consolidant notre identité coopérative et en renforçant la confiance de notre clientèle. Nos efforts en matière de satisfaction client ont été reconnus par des distinctions nationales (comparis.ch, bonus.ch, Swiss Customer Service Excellence), tandis que la redistribution annuelle d'une partie des bénéfices à nos assurées et assurés – CHF 44 millions pour la période 2025–2026 – a concrétisé notre engagement envers nos parties prenantes.

Nous avons ensuite cherché à améliorer continuellement nos solutions et l'expérience de notre clientèle à l'aide des meilleures technologies. Notre programme de transformation digitale a marqué une étape importante: l'amélioration continue de l'Espace client et le déploiement de notre outil CRM ont permis de renforcer la relation client et d'accroître l'efficacité des conseillères et conseillers. Parallèlement, l'usage de l'intelligence artificielle, via Copilot, a introduit des gains de productivité tout en restant conforme à nos valeurs humaines.

Dans le même temps, nous avons poursuivi la croissance rentable de notre cœur de métier et renforcé la performance financière de notre Groupe. Nous avons connu une croissance solide, avec une progression de 7,5% du volume de primes en non-vie, un ratio combiné de 96,4% et un renforcement marqué en Suisse alémanique. La consolidation de notre réseau d'agences et l'optimisation de notre distribution omnicanale ont contribué à cette dynamique.

Nous avons également élargi notre offre avec des solutions et des services complémentaires, en diversifiant nos activités par des partenariats (Swiss Life, Europ Assistance, Groupe Mutuel, etc.) et des investissements stratégiques dans la LegalTech, la PropTech et la gestion immobilière. Ces initiatives ont renforcé notre ancrage local et notre capacité à proposer des services élargis à notre clientèle.

Enfin, nous avons ancré la durabilité au sein de toute l'entreprise. Notre stratégie de durabilité s'est articulée autour de quatre piliers – assureur engagé, investisseur responsable, employeur motivant et entreprise citoyenne – et ces engagements ont été accompagnés d'une gestion rigoureuse des ressources, en conformité avec les normes GRI.

Dans un monde toujours plus connecté, exigeant et en mutation, la Vaudoise réaffirme son ambition: construire une entreprise performante, agile et profondément humaine. Sur la base des mêmes vision, mission et valeurs, nos objectifs stratégiques pour ces trois prochaines années s'inscrivent dans la continuité de ce que nous avons accompli jusqu'à présent.

En 2026-2028, nos activités s'articuleront autour de cinq axes majeurs:

Renforcer la relation client

Nous renforçons la relation client dans toutes nos activités et augmentons la fréquence et la qualité des contacts grâce à une proximité physique et digitale. Nous misons sur une expérience client simple, utile et cohérente avec notre positionnement de marque axé sur la coopérative.

Accroître notre cœur de métier assurantiel

Nous intensifions notre présence dans le segment Entreprises et développons un modèle omnicanal performant pour le segment Particuliers. Nous renforçons notre position en prévoyance.

Transformer pour mieux s'adapter, responsabiliser et s'investir

Nous continuons de transformer en profondeur notre organisation pour gagner en agilité et en pertinence, en combinant la digitalisation des processus, le développement de nos compétences et notre engagement sociétal fort.

Assurer une excellence financière

Nous assurons une gestion rigoureuse des actifs, des investissements ciblés dans des activités créatrices de valeur et une croissance durablement rentable, afin de reverser une partie de nos bénéfices à notre clientèle et de garantir un rendement attractif à nos actionnaires.

Diversifier notre modèle d'affaires au-delà de l'assurance

Nous diversifions nos activités au-delà du métier assurantiel. Nous consolidons notre position de leader dans le conseil aux caisses de pension, nous développons la gestion d'actifs pour des tiers et nous explorons activement de nouvelles opportunités pour pérenniser notre modèle d'affaires.

4. Proches de vous, partout en Suisse

Nos équipes accompagnent nos assurées et assurés dans chaque région du pays

Agences générales

Agence de Direction

Argovie

Bâle

Berne

Bienne – Soleure

Chablais

Fribourg

Genève

Haut-Valais

Jura

La Broye

Lausanne

Morges

Neuchâtel

Nord vaudois

Oberland bernois

Ouest lausannois/Gros-de-Vaud

Rapperswil

Riviera

Sud-Est de la Suisse

Suisse centrale

Suisse orientale

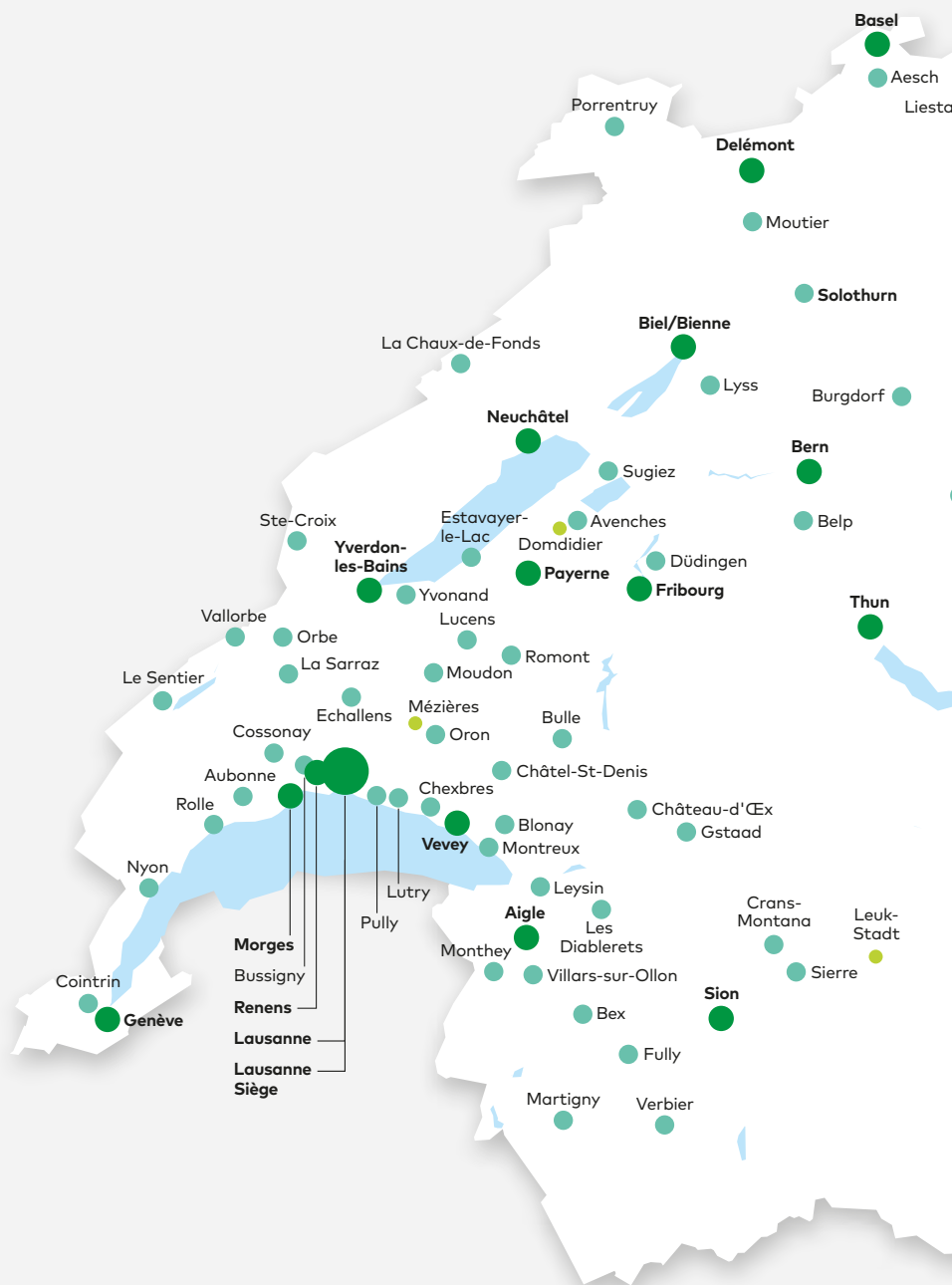
Tessin

Valais romand

Winterthour

Zurich

- Siège
- Agences générales
- Agences
- Bureaux



118

agences
au total

26

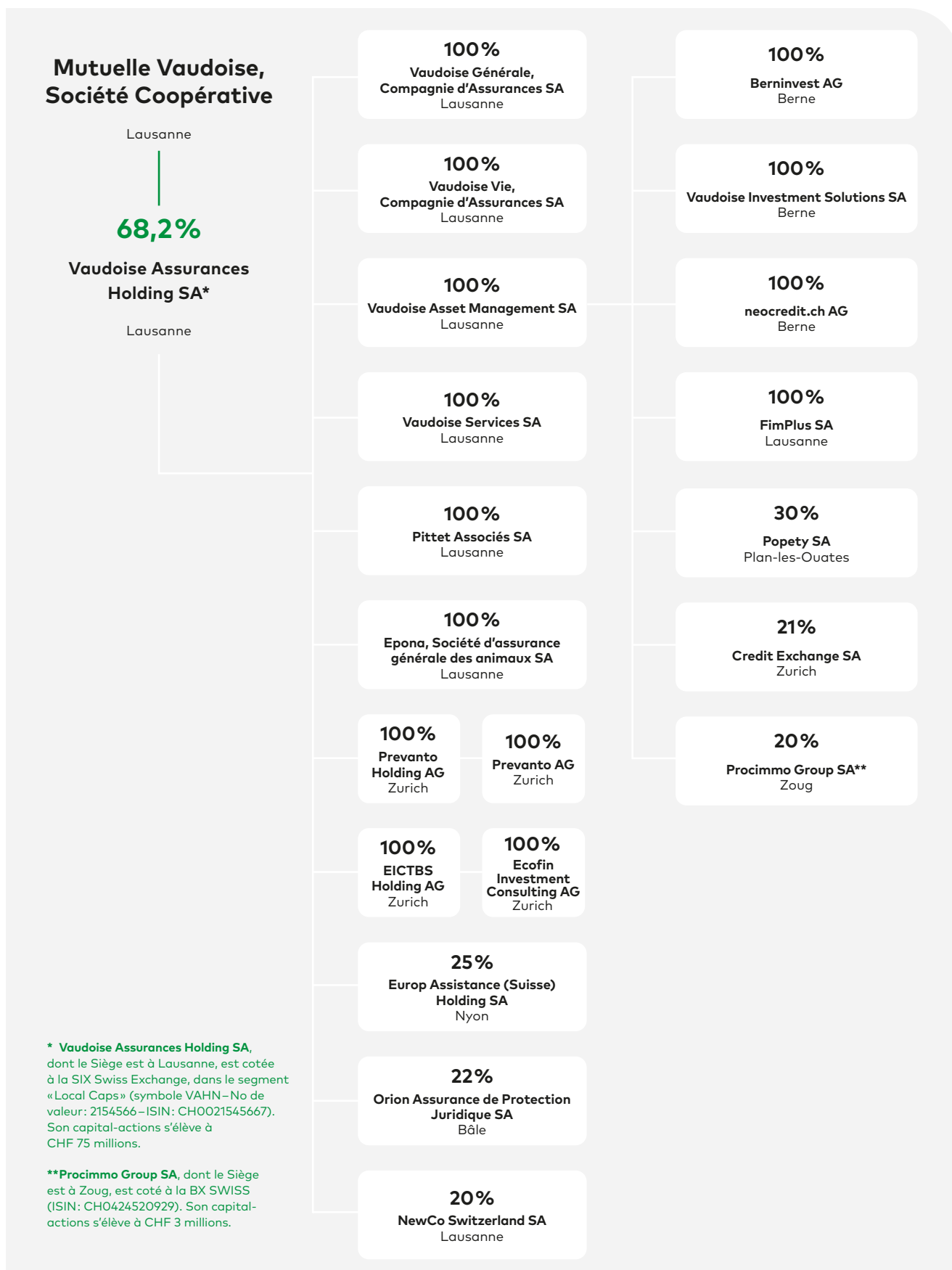
agences
générales

3

services de courtiers
de Direction

5. Gouvernance d'entreprise

Groupe Vaudoise Assurances



5.1 Structure du Groupe

La société mère du Groupe Vaudoise est une société coopérative, Mutuelle Vaudoise, Société Coopérative, qui détient 68,2% du capital et 91,3% des droits de vote de Vaudoise Assurances Holding SA. Cette dernière est une société de participations, dont seules les actions nominatives B sont cotées à la Bourse suisse. Sa capitalisation boursière au 31 décembre 2025 atteint CHF 2'118'838'176.–.

La société détient en direct sept filiales, toutes établies en Suisse, qui entrent dans le périmètre de consolidation. Il s'agit de:

- Vaudoise Générale, Compagnie d'Assurances SA (capital-actions de CHF 60 millions);
- Vaudoise Vie, Compagnie d'Assurances SA (capital-actions de CHF 100 millions);
- Epona, Société d'assurance générale des animaux SA (capital-actions de CHF 3,9 millions);
- Vaudoise Asset Management SA (capital-actions de CHF 100'000.–);
- Pittet Associés SA (capital-actions de CHF 100'000.–);
- Vaudoise Services SA (capital-actions de CHF 2'250'000.–);
- Prevanto Holding AG (capital-actions de CHF 100'000.–), qui détient Prevanto AG;
- EICTBS Holding AG (capital-actions de CHF 100'000.–), qui détient Ecofin Investment Consulting AG.

Aucune des filiales précitées n'est cotée en bourse.

Vaudoise Assurances Holding SA détient, indirectement par le biais de Vaudoise Asset Management SA, la totalité du capital-actions de cinq filiales:

- Berninvest AG, à Berne, société de direction des fonds immobiliers Immo Helvetic (cotée à Swiss SIX Exchange – ISIN CH0002770102) et Good Buildings (ISIN CH0142902003);
- Vaudoise Investment Solutions SA, à Berne, société dont l'activité principale est la gestion du compartiment «Immobilier durable Suisse» de la fondation de placement de J. Safra Sarasin;
- FimPlus SA, à Lausanne, société active dans le domaine immobilier;
- neocredit.ch AG, à Berne, plateforme de crowdlending pour TPE/PME (en run-off).

Vaudoise Asset Management SA détient également trois sociétés sous influence notable:

- 21% de Credit Exchange SA, à Zurich, plateforme de financement immobilier;
- 30% de Popety SA, à Plan-les-Ouates, société spécialisée dans la digitalisation de l'immobilier;
- 20% de Procimmo Group SA, à Lausanne, société active dans le domaine des investissements et des services immobiliers. Procimmo Group SA est cotée à la Bourse de Berne (voir détails dans l'organigramme du Groupe). Sa cotation boursière s'élève à CHF 360'360'000.– au 31 décembre 2025.

Vaudoise Assurances Holding SA détient trois sociétés sous influence notable:

- Europ Assistance (Suisse) Holding SA est une société de participations dont le Siège est situé à Nyon. Son capital-actions, qui s'élève à CHF 1,4 million, est détenu à 25% par Vaudoise Assurances Holding SA et à 70% par Europ Assistance Holding SA. Elle exploite, au travers de ses sociétés Europ Assistance (Suisse) Assurances SA et Europ Assistance (Suisse) SA, l'assurance et la réassurance «Assistance», y compris toutes les opérations d'aide, d'assistance, de conseil à des personnes en difficulté au cours de déplacements, d'absences du domicile ou du lieu de résidence permanente;
- Orion Assurance de Protection Juridique SA est une assurance de protection juridique, dont le Siège est à Bâle. Son capital-actions, qui se monte à CHF 3 millions, est détenu à 22% par Vaudoise Assurances Holding SA et à 78% par Zurich Compagnie d'Assurances SA;
- NewCo Switzerland SA est une scale-up basée à Lausanne. Elle est détenue à 20% par Vaudoise Assurances Holding SA et accompagne les entrepreneurs dans les différentes étapes de la création d'une entreprise en ligne.

Ces trois sociétés sous influence notable ne sont pas cotées en bourse et entrent dans le périmètre de consolidation selon le principe de la mise en équivalence.

Quant à Vaudoise Fondation de placement, dont le but est de placer et de gérer collectivement des fonds d'institutions de prévoyance professionnelle, elle est soumise à la surveillance de la Confédération par la Commission de haute surveillance de la prévoyance professionnelle (CHS PP).

5.2 Organe de révision

L'organe de révision externe de Vaudoise Vie et des principales sociétés du Groupe est la société Ernst&Young SA, à Lausanne. Le responsable de la révision est en fonction depuis l'exercice comptable 2019.

L'organe de révision rédige, à l'intention du Conseil d'administration, un rapport détaillé sur l'établissement des comptes et sur le système de contrôle interne. Il exprime une opinion sur la conformité des comptes à l'Assemblée générale, recommande leur approbation et s'assure de l'existence du système de contrôle interne relatif à l'établissement et à la présentation des comptes annuels.

L'Assemblée générale de Vaudoise Vie, du 20 mars 2025, a décidé d'attribuer le mandat d'organe de révision à la société Ernst & Young SA pour l'exercice 2025.

B. Résultats de l'entreprise

1. Informations sur les résultats de l'entreprise

Les éléments chiffrés se rapportant aux commentaires ci-dessous sont présentés en détail en annexe de ce rapport dans le modèle quantitatif « Résultat de l'entreprise, solo vie ».

Les primes 2025 sont en baisse de 3,4%. Le résultat 2025 de Vaudoise Vie s'élève à CHF 14,1 millions. Malgré une baisse du besoin de provision pour garantie de taux, aucun mouvement n'a eu lieu durant l'année 2025.

Compte de résultat en millions de CHF	2025	2024
Primes brutes	232,6	240,7
Primes brutes cédées aux réassureurs	-1,9	-4,7
Primes pour propre compte	230,7	236,0
Variation des reports de primes	1,8	1,7
Variation des reports de primes: part des réassureurs	-	0,1
Variation des reports de primes de l'assurance sur la vie liée à des participations	-0,5	-0,6
Primes acquises pour propre compte	232,0	237,2
Autres produits de l'activité d'assurance	1,5	1,3
Total des produits de l'activité technique d'assurance	233,5	238,5
Charges des sinistres: montants payés bruts	-252,2	-251,8
Charges des sinistres: montants payés, part des réassureurs	1,6	3,5
Variation des provisions techniques	55,9	59,4
Variation des provisions techniques: part des réassureurs	-0,6	-0,1
Variation des provisions techniques de l'assurance sur la vie liée à des participations	-63,5	-67,9
Charges des sinistres pour propre compte	-258,8	-256,9
Frais d'acquisition et de gestion pour propre compte	-48,6	-41,1
Autres charges techniques pour propre compte	-6,4	-5,2
Total des charges de l'activité technique d'assurance	-313,7	-303,3
Résultat d'exploitation	-80,2	-64,8
Produits des placements	186,5	203,1
Charges financières et frais de gestion des placements	-115,5	-135,2
Résultat des placements	71,0	67,9
Plus/moins-values nettes et produits financiers nets des placements de l'assurance sur la vie liée à des participations	28,7	32,7
Autres produits financiers	1,3	2,3
Autres charges financières	-3,7	-6,6
Résultat sur les autres éléments financiers	26,2	28,4
Résultat opérationnel	17,1	31,4
Bénéfice avant impôts	17,1	31,4
Impôts directs	-3,0	-5,0
Bénéfice	14,1	26,5

1.1 Assurances vie - Malgré les vents contraires, la Vaudoise garde le cap

Les encaissements de primes se révèlent en recul par rapport à l'exercice précédent. Cette baisse intervient malgré la croissance des affaires nouvelles à primes périodiques et s'explique par le volume élevé d'échéances des produits traditionnels ainsi que par les rachats anticipés effectués avant les échéances contractuelles, souvent pour des motifs fiscaux.

1.1.1 Positionnement et parts de marché

Dans un marché suisse de l'assurance vie toujours plus concurrentiel, la Vaudoise a poursuivi avec succès la mise en œuvre de sa feuille de route stratégique, et ce malgré un environnement encore marqué par des incertitudes géopolitiques et financières.

En 2025, la Compagnie a franchi une étape importante en mettant à disposition de son réseau de distribution EasyLife, un nouvel outil de vente digital visant à simplifier et à automatiser l'ensemble du parcours entre le conseiller et le client. Cette première version intègre notamment son produit phare RythmoInvest 3a, contribuant ainsi à une expérience plus fluide, moderne et cohérente pour les utilisateurs.

Ce jalon structurant ouvre la voie à une modernisation progressive et à un élargissement futur de la gamme de produits, EasyLife constituant désormais la plateforme de référence pour accompagner l'évolution des solutions de prévoyance et soutenir les ambitions de croissance de la Vaudoise.

1.1.2 Secteurs d'affaires et produits

Au cours de l'exercice, le volume total des encaissements de primes en prévoyance privée s'inscrit en baisse de -3,4% par rapport à l'année précédente. Cette évolution s'explique principalement par une production d'affaires à primes uniques inférieure à celle de l'exercice précédent, ce qui contribue significativement au recul global observé.

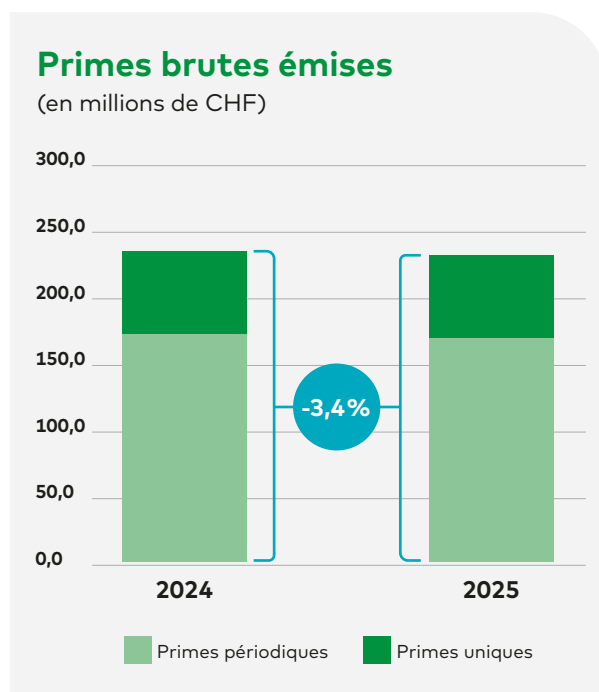
Dans le même temps, la production d'affaires nouvelles à primes périodiques a poursuivi sa progression. Cette croissance a été portée en particulier par l'assurance épargne RythmoInvest, qui combine flexibilité de paiement et opportunités de placement attractives. Les agences générales ont joué un rôle central dans cet essor, avec une production supérieure à celle de l'exercice précédent. À l'inverse, le volume de nouveaux contrats d'assurance risque s'est inscrit en diminution.

S'agissant des affaires à primes uniques, leur évolution a été variable selon les produits. Dans un environnement de taux d'intérêt relativement faibles, la demande pour la solution à tranche TrendValor ainsi que pour le plan de versement SerenityPlan s'est révélée moins soutenue qu'en 2024.

Malgré ce contexte, la Vaudoise a maintenu une politique d'attribution de la participation aux excédents généreuse, ce qui lui permet de figurer dans le haut du tableau des taux du marché. Cette politique renforce l'attractivité des solutions d'épargne proposées et soutient durablement la valeur délivrée à ses assurées et assurés.

1.1.3 Prestations

Les prestations ont légèrement augmenté par rapport à 2024. Cela s'explique par une hausse plus marquée du volume des prestations versées lorsque les contrats sont rachetés avant l'échéance et lorsque les contrats arrivent à leur terme, tandis que le volume des prestations versées pour nos produits de rente ainsi qu'en cas de décès et d'invalidité est à la baisse.



1.2 Informations sur les résultats et la gestion des investissements

Le total des investissements de Vaudoise Vie se monte à CHF3,7 milliards, à fin décembre 2025. Des informations détaillées par classe d'actifs sont présentées ci-après.

La stratégie d'investissement du capital regroupe d'une part des actifs liés dont la gestion respecte en permanence les règles et directives établies par la FINMA et d'autre part des actifs libres. La gestion de l'ensemble des actifs est effectuée strictement en respect du cadre législatif en vigueur.

La politique de placement du Groupe poursuit les principes et objectifs suivants:

- sécurité: les placements doivent être choisis afin que la sécurité sur le plan économique (maintien de la valeur du capital ou de la fortune) et sur le plan juridique (disponibilité et aliénabilité des placements) soit assurée, ce qui signifie que les droits des assurées et assurés doivent être garantis en tout temps;
- rentabilité: les placements doivent être rentables et procurer un rendement durable;
- diversification: les placements doivent atteindre un degré de diversification suffisant et approprié;
- liquidité: les placements doivent être choisis afin que le besoin prévisible de liquidités de l'entreprise d'assurance soit garanti en tout temps;
- congruence: les placements sont gérés de manière à assurer une congruence optimisée entre les actifs et les passifs permettant d'assurer un niveau de risque adéquat.

1.2.1 Résultats des placements par catégorie d'actifs

en millions de CHF	31.12.25	31.12.24
Biens immobiliers	60,7	32,1
Titres à revenus fixes	46,0	61,3
Prêts	5,9	6,1
Hypothèques	6,8	6,9
Actions	1,2	42,4
Autres placements	64,2	51,5
Risques tiers	32,5	34,0
Total produits des placements	217,3	234,3
Biens immobiliers	-19,6	-20,0
Titres à revenus fixes	-57,8	-31,9
Prêts	-	-
Hypothèques	0,4	-
Actions	-	-17,3
Autres placements	-36,8	-63,2
Risques tiers	-3,9	-1,4
Charges financières et frais de placements	-117,7	-133,8
Résultat de placements	99,7	100,5

1.2.2 Immobilier

Sur l'année 2025, Vaudoise Vie a vendu sept immeubles de son portefeuille pour un montant de CHF 43,5 millions.

La valeur comptable du parc immobilier de Vaudoise Vie atteint ainsi CHF 530 millions (CHF 538 millions en 2024). La part de placement dans l'immobilier direct est en légère hausse à 14,4 %, contre 14,1 % une année auparavant.

En tenant compte des fonds immobiliers, la performance brute en valeur de marché s'élève à 7,1 % pour 2025.

1.2.3 Titres à revenus fixes

La valeur comptable des titres à revenus fixes atteint CHF 1'877 millions (CHF 2'044 millions en 2024), de sorte que sa part dans l'allocation globale s'élève à 51,2 %, contre 53,5 % une année auparavant.

La performance en valeur de marché des revenus fixes en monnaies étrangères est de -1,8 %. Concernant la performance en valeur de marché des titres à revenus fixes en CHF, elle se monte à -2,1 %.

1.2.4 Prêts

Les prêts sont composés de prêts à des collectivités publiques et privées.

La valeur comptable des prêts atteint CHF 323 millions (CHF 334 millions en 2024), de sorte que sa part dans l'allocation globale s'élève à 8,8 %, contre 8,7 % l'année précédente.

La performance brute en valeur de marché de ce portefeuille est de -1,5 % en 2025.

1.2.5 Hypothèques

Vaudoise Vie considère les prêts hypothécaires comme une classe d'actifs lui permettant de diversifier ses investissements à revenus fixes. Ils font partie intégrante de sa stratégie de conseil global auprès de sa clientèle.

La valeur comptable des hypothèques atteint CHF 399 millions (CHF 419 millions en 2024), de sorte que sa part dans l'allocation globale s'élève à 10,9%, contre 11,0% une année auparavant.

La performance des prêts hypothécaires en valeur de marché est de -0,4% pour 2025.

1.2.6 Actions

La valeur comptable des actions hors fonds d'actions est de CHF 0 million (CHF 0 million en 2024). L'allocation en actions hors fonds d'actions à fin 2024 est de 0% du total des actifs identique à une année auparavant.

1.2.7 Autres placements

Les autres placements sont constitués d'investissements alternatifs et de placements collectifs. La part de ces investissements en Private Equity se situe à 0,4% en 2025, comme l'année précédente.

En tenant compte des autres titres à revenus variables détenus à long terme et des instruments financiers dérivés, la valeur comptable des autres placements atteint CHF 538 millions (CHF 485 millions en 2024), de sorte que sa part dans l'allocation globale s'élève à 14,7%, contre 12,7% une année auparavant.

1.2.8 Instruments financiers dérivés

Estimant que les risques de change sont insuffisamment rémunérés, la société a volontairement maintenu son exposition nette aux monnaies étrangères à un niveau proche de 8,0% de la valeur de marché de ses actifs. Il est à relever que l'impact de ces couvertures a été réparti sur les résultats des différentes classes d'actifs en fonction de leurs expositions aux devises.

C. Gouvernance d'entreprise et gestion des risques

1. Conseil d'administration

1.1 Membres du Conseil d'administration

Le Conseil d'administration se compose de sept membres au moins. Les huit administratrices et administrateurs en fonction au 31 décembre 2025 sont mentionnés ci-après.

		Conseil	Comité d'audit et des risques	Comité de rémunérations	Comité d'investissement	Comité de transformation digitale
Philippe Hebeisen	Président du Conseil, invité permanent aux quatre comités du Conseil	●	●	●	●	●
Jean-Philippe Rochat	Vice-président du Conseil, président du Comité de rémunérations	●		●		
Martin Albers	Membre du Conseil, membre du Comité d'audit et des risques et du Comité d'investissement, président du Comité de transformation digitale	●	●		●	●
Hélène Béguin	Membre du Conseil, membre du Comité d'audit et des risques	●	●			
Nathalie Bourquenoud	Membre du Conseil, membre du Comité de rémunérations et du Comité de transformation digitale	●		●		●
Javier Fernández-Cid	Membre du Conseil, membre du Comité d'audit et des risques	●	●			
Eftychia Fischer	Membre du Conseil, présidente du Comité d'investissement	●			●	
Peter Kofmel	Membre du Conseil, président du Comité d'audit et des risques et membre du Comité d'investissement	●	●		●	
Cédric Moret	Membre du Conseil, membre du Comité de rémunérations et du Comité de transformation digitale	●		●		●

La composition du Conseil d'administration de Mutuelle Vaudoise, Société Coopérative, respectivement des sociétés Vaudoise Générale, Compagnie d'Assurances SA, et Vaudoise Vie, Compagnie d'Assurances SA, est identique à celle de Vaudoise Assurances Holding SA.

L'Étude Kellerhals Carrard, dont Jean-Philippe Rochat a été associé jusqu'en 2024 et a un statut «Of Counsel» dès 2025, est régulièrement sollicitée par le Groupe Vaudoise pour des conseils en matière juridique, ce qui peut être considéré comme constitutif de relations d'affaires étroites avec les sociétés du Groupe. Jean-Philippe Rochat n'assume cependant pas personnellement de mandats de conseil pour la Vaudoise.

ELCA Group SA, société informatique dont Cédric Moret est le CEO, peut se voir octroyer certains mandats par la Vaudoise. Ces derniers sont annoncés au Conseil qui s'assure qu'ils ne constituent pas de conflits d'intérêts pour Cédric Moret, ni par leur montant ni par leur aspect stratégique.

Oxadi AG, la société fondée par Nathalie Bourquenoud, collabore sur certains mandats avec Corporate Health Services.

Les autres membres du Conseil d'administration n'entretiennent pas de relations d'affaires étroites avec l'émetteur ou une société du même Groupe. Aucun membre non-exécutif ne faisait partie des organes de direction de Vaudoise Assurances Holding SA ou d'une société du même Groupe au cours des trois derniers exercices précédant la période sous revue. La composition du Conseil d'administration respecte ainsi clairement les critères de la FINMA en matière d'indépendance des administratrices et administrateurs. Formé d'un tiers de femmes, il est conforme aux attentes de l'art. 734 f CO.

À titre informatif, les Conseils d'administration de Vaudoise Asset Management SA, Berninvest AG et Vaudoise Investment Solutions SA sont composés comme suit: Jean-Daniel Laffely (président), Christoph Borgmann et Reto Kuhn pour Vaudoise Asset Management SA ainsi que Reto Kuhn (président), Stefan Schürmann (vice-président) et Bertrand de Sénépart (administrateur indépendant) pour Berninvest AG et Vaudoise Investment Solutions SA. Le Conseil d'administration de Pittet Associés SA est composé de Frédéric Traimond (président) et de Bruno Férolles. Le Conseil d'administration de Vaudoise Services SA est composé de Christoph Borgmann (président), Bruno Férolles et Patrick Streit. Le Conseil d'administration d'Epona, Société d'assurance générale des animaux SA, est composé de Frédéric Traimond (président), Patrick Streit (vice-président) et Julie Besson (administratrice indépendante). Le Conseil d'administration de Prevanto Holding AG est composé de Stefan Schürmann (président) et de Tim Dührkoop. Les membres du Conseil d'administration d'Ecofin Investment Consulting AG sont Stephan Wyss Brandenberger (président) et Alexandra Janssen (administratrice).

1.1.1 Élection et durée du mandat

En application des art. 710, 712 et 733 du CO, le président, les administratrices, les administrateurs et les membres du Comité de rémunérations de Vaudoise Assurances Holding SA sont élus annuellement et individuellement par l'Assemblée générale. Hélène Béguin a été élue en qualité d'administratrice lors de l'Assemblée générale du 12 mai 2025.

Pour les autres sociétés du Groupe, les membres du Conseil d'administration sont élus par l'Assemblée générale pour trois ans et sont rééligibles. Le renouvellement des mandats s'opère de manière échelonnée au gré de leur arrivée à terme. Les administratrices et administrateurs sont élus et réélus de manière individuelle.

Lors des Assemblées générales 2025 de Mutuelle Vaudoise, Vaudoise Générale et Vaudoise Vie, Eftychia Fischer, Martin Albers et Javier Fernández-Cid ont été réélus pour une période de trois ans et Hélène Béguin a été élue pour une période de trois ans.

Les statuts de la société Vaudoise Asset Management SA prévoient des mandats d'administration pour une durée de trois ans rééligibles. Jean-Daniel Laffely, Christoph Borgmann et Reto Kuhn ont été réélus en 2023 pour une telle durée. Les statuts de Berninvest AG et Vaudoise Investment Solutions SA prévoient également des mandats pour une durée de trois ans. Reto Kuhn et Bertrand de Sénépart ont été réélus en 2023. Quant à Stefan Schürmann, il a intégré les deux conseils en 2022 et a été réélu pour trois ans en 2025. Les statuts de la société Pittet Associés SA envisagent des mandats d'administrateurs de trois ans, rééligibles. Bruno Férolles a été élu en 2024 et Frédéric Traimond a été réélu en 2025. Pour Vaudoise Services SA, Christoph Borgmann, Jacques Marmier et Patrick Streit ont été réélus en 2023 pour un mandat de trois ans également, alors que Bruno Férolles a été élu en 2025 pour une période de trois ans. Jacques Marmier n'est plus membre du conseil depuis décembre 2025. Les statuts d'Epona, Société d'assurance générale des animaux SA, prévoient des mandats d'un an, rééligibles. Frédéric Traimond, Patrick Streit et Julie Besson ont été réélus en 2025. Stefan Schürmann et Tim Dührkoop ont été élus au Conseil d'administration de Prevanto Holding AG en 2025 pour une période de trois ans.

1.1.2 Répartition des tâches au sein du Conseil d'administration

Chaque année, lors de la première séance qui suit l'Assemblée générale ordinaire de Mutuelle Vaudoise, Société Coopérative, le Conseil désigne son président (sauf le Conseil de Vaudoise Assurances Holding SA, dont le président est élu par l'Assemblée générale), son vice-président et son secrétaire. Il peut choisir ce dernier en dehors de son sein. La composition des Conseils de Vaudoise Assurances Holding SA, de Vaudoise Générale, de Vaudoise Vie et de Mutuelle Vaudoise est identique. Nathalie Follonier-Kehrli, domiciliée à Sion, a été désignée en qualité de secrétaire des Conseils d'administration. Afin de préparer ses décisions et d'exercer sa fonction de surveillance, le Conseil d'administration de Vaudoise Assurances Holding SA a institué quatre comités, soit le Comité d'audit et des risques, le Comité de rémunérations, le Comité d'investissement et le Comité de transformation digitale. Ces comités sont chargés d'analyser en profondeur certaines questions particulières. Le Conseil conserve le pouvoir de décision et assume la responsabilité des tâches confiées aux comités. Les comités disposent d'une compétence de préavis (fonction préparatoire).

1.1.3 Méthode de travail

Le Conseil d'administration se réunit aussi souvent que les affaires l'exigent, généralement huit fois par année. Les séances ordinaires durent environ cinq heures et la séance stratégique annuelle deux journées, en présence de la Direction. Le Conseil est convoqué par écrit au minimum cinq jours avant la réunion et reçoit alors l'ensemble des documents à discuter en séance. Le directeur général (CEO), le directeur général adjoint et le directeur du département Finances (CFO) sont en principe présents à chaque séance. Selon les sujets abordés, d'autres membres de la Direction ou d'autres cadres sont invités. Le Conseil d'administration reçoit les procès-verbaux des séances des comités. Il procède à une auto-évaluation au minimum tous les trois ans.

Les préavis, les propositions et les rapports d'activité des comités sont communiqués au Conseil, avant ou au plus tard pendant la séance au cours de laquelle ils doivent être examinés. Les comités peuvent demander l'inscription d'un objet à l'ordre du jour d'une séance du Conseil. En 2025, le Conseil d'administration a siégé à huit reprises durant des séances de cinq heures et lors d'une séance annuelle de deux journées. Le taux de participation aux séances du Conseil d'administration et de ses comités est supérieur à 95%.

1.1.4 Comité d'audit et des risques

Le Comité d'audit et des risques est chargé de suivre l'évolution des affaires et la situation financière des sociétés du Groupe. Il se forge une image de l'efficacité de la révision interne et externe, évalue le fonctionnement du système de contrôle interne, analyse et approuve le plan d'audit interne ainsi que la gestion des risques du Groupe. Il donne son préavis au Conseil sur le rapport Own Risk and Solvency Assessment (ORSA). Il examine de manière critique les comptes sociaux et les comptes consolidés destinés à être publiés et analyse la politique de gestion des principaux risques. Le Chief Risk Officer (CRO) et les Compliance Officers lui rapportent au minimum une fois par an. Enfin, il approuve les honoraires de l'organe de révision externe et le budget de formation des auditeurs internes et s'assure de la mise en œuvre du plan d'action découlant des constatations des rapports d'audit. Il n'a pas de pouvoir décisionnel.

Le Comité se réunit en principe cinq fois par an, en présence du CEO, du CFO, du CRO, des auditeurs internes, du responsable du contrôle de gestion et du système de contrôle interne (SCI) ainsi que de la secrétaire du Conseil. Le président du Conseil est invité aux séances. En 2025, le Comité d'audit et des risques a siégé à cinq reprises durant quatre heures environ, dont deux séances avec les réviseurs externes et une avec les Compliance Officers. Il organise par ailleurs deux conférences téléphoniques annuelles afin de donner son préavis entre les séances régulières sur les rapports ORSA et Public Disclosure.

1.1.5 Comité de rémunération

Les membres du Comité de rémunérations sont nommés annuellement par l'Assemblée générale de Vaudoise Assurances Holding SA. La composition et les compétences du Comité sont définies dans les statuts. Le Comité de rémunérations assiste le Conseil pour toute question en lien avec l'organisation et la gestion des collaboratrices et collaborateurs du Groupe en général et les nominations et rémunérations en particulier. Il propose le profil requis pour le président et les membres du Conseil ainsi que pour le CEO et les membres de la Direction. Il effectue les présélections et prépare des propositions pour l'engagement du CEO, des responsables de l'audit interne et de la secrétaire des Conseils. Il examine les propositions du CEO pour la sélection et l'engagement des membres de la Direction et des responsables des fonctions de contrôle (Compliance Officer Groupe, responsable de la gestion des risques et responsable du contrôle de gestion). Le Comité de rémunérations tient à jour le plan de succession du Conseil d'administration et gère le processus d'identification des futures administratrices et futurs administrateurs que le Conseil d'administration propose ensuite à l'Assemblée générale. Il veille à une représentation équilibrée des compétences professionnelles ainsi que des genres et des régions linguistiques.

Le Comité examine et propose le système d'indemnités du Conseil. Il prépare les propositions soumises par le Conseil à l'Assemblée générale concernant la rémunération des membres du Conseil d'administration, du CEO et des membres de la Direction. Il donne son préavis sur l'enveloppe globale et sur les principes généraux de rémunération des collaboratrices et collaborateurs du Groupe. Le Comité se réunit aussi souvent que les affaires l'exigent. Le président du Conseil, le CEO et la directrice des Ressources humaines sont invités aux séances. Le Comité peut faire appel aux services et à l'appui d'un ou de plusieurs membres de la Direction. Il ne détient pas de pouvoir décisionnel. En 2025, il a siégé à trois reprises durant deux à trois heures.

1.1.6 Comité d'investissement

Le Comité d'investissement évalue la stratégie d'investissement proposée par la Direction et, après d'éventuelles modifications, la recommande au Conseil. Sur délégation du Conseil, le Comité s'assure que la gestion des investissements respecte les directives d'organisation et les principes de bonne gouvernance. Le Comité s'assure également de la compétence des gérants chargés de la gestion des portefeuilles ainsi que de la nature de leurs mandats. Hormis les compétences déléguées mentionnées ci-dessus, il n'a pas de pouvoir décisionnel.

Le Comité est composé de trois membres du Conseil et de deux membres externes, nommés par le Conseil, dotés de compétences pointues en matière d'investissement. Ces derniers disposent du droit de vote au sein du Comité. En 2025, il s'agit d'Eric Breval, directeur de compenswiss, Fonds de compensation AVS/AI/APG à Genève, et de René Sieber, professeur titulaire en finance à l'Université de Genève et conseiller en gestion d'actifs à Genève. De plus amples informations figurent en pages 174 à 176 du rapport sur les rémunérations. Le CEO, le CRO, le CFO et le responsable des investissements (CIO) participent aux séances. Le président du Conseil y est invité. Le Comité d'investissement se réunit aussi souvent que nécessaire, mais au moins quatre fois par an. En 2025, il s'est réuni à cinq reprises durant quatre heures environ.

1.1.7 Comité de transformation digitale

Le Comité de transformation digitale a pour fonction d'assister le Conseil dans la supervision de la stratégie et des activités de transformation digitale. Dans ce cadre, le Comité se prononce sur la stratégie et sa mise en œuvre et présente des recommandations au Conseil d'administration. Le Comité a un droit d'accès direct à la Direction et aux collaboratrices et aux collaborateurs du Groupe Vaudoise.

Le Comité est composé de trois membres du Conseil disposant des compétences adéquates. Le président du Conseil y est invité. Le Comité convie également systématiquement le CEO, le Chief Transformation Officer (CTO), le CFO et le CRO. Les directeurs des départements Vente et Marketing, P&C et Prévoyance et Assurances de personnes sont invités en fonction de l'ordre du jour. Le Comité peut inviter des participants supplémentaires si des sujets spécifiques demandant des compétences additionnelles le justifient. Le Comité se réunit aussi souvent que les affaires l'exigent, mais au moins quatre fois par an. En 2025, il s'est réuni à quatre reprises pour des séances de trois heures. Il n'a pas de pouvoir décisionnel.

1.1.8 Compétences

En plus des attributions intransmissibles et inaliénables définies à l'art. 716a du CO, le Conseil d'administration est le seul organe compétent pour fixer les lignes directrices de la politique stratégique, de gestion et de placement. Du point de vue de la gestion des risques, il valide et signe le rapport ORSA. De même, il est responsable de la planification, notamment des plans d'investissement et du budget. Il décide, sous réserve de l'approbation de l'Assemblée générale de Vaudoise Assurances Holding SA, de la rémunération de ses membres, du CEO et des membres de la Direction et approuve la politique salariale des autres collaboratrices et collaborateurs du Groupe ainsi que la nomination des cadres supérieurs.

La gestion des affaires est déléguée à la Direction. Le CEO est responsable de l'exécution des missions qui lui sont confiées par le Conseil, notamment: proposer et mettre en place la stratégie d'entreprise; définir les missions; gérer et diriger la société. Il lui appartient d'assurer l'atteinte des objectifs, la rentabilité et le développement des affaires ainsi que la bonne réputation du Groupe. Conjointement avec les membres de la Direction, il prépare les budgets de fonctionnement et d'investissement. Il représente le Groupe auprès de tiers et définit l'information à communiquer à l'intérieur et à l'extérieur de la société. Enfin, il préside la Direction, qui se réunit en principe deux fois par mois durant quatre heures environ.

1.1.9 Instruments d'information et de contrôle à l'égard de la Direction

Le Conseil d'administration est informé, lors de chaque séance, de la marche des affaires des sociétés dans lesquelles Vaudoise Assurances Holding SA détient directement ou indirectement une participation. Il reçoit chaque mois des renseignements écrits détaillés sur l'évolution des opérations d'assurances et des opérations financières, qui sont commentés en séance par le CEO et le CFO. Ces derniers informent également le Conseil de l'état de situation des autres filiales du Groupe ainsi que des thématiques critiques dans lesquelles évolue la Compagnie. Parmi les thèmes abordés en 2025 figurent notamment l'évolution de l'inflation, les changements climatiques, la situation géopolitique, les tensions commerciales, les risques financiers et cyber, la transformation digitale ainsi que leurs possibles conséquences pour l'entreprise et leurs parties prenantes. Les procès-verbaux des séances de la Direction sont transmis au Conseil d'administration pour information.

Le Conseil, le CEO et la Direction se réunissent une fois par année pendant deux jours pour adopter la stratégie du Groupe et les plans financiers triennaux. Le CEO, le CFO, le CRO, les auditeurs internes et le responsable du contrôle de gestion participent à toutes les séances du Comité d'audit et des risques. Le CEO, le CFO, le CRO et le CIO participent aux séances du Comité d'investissement. Dans le cadre de son devoir de surveillance, le Conseil peut, par l'intermédiaire du Comité d'audit et des risques, donner des missions particulières aux auditeurs internes et au CRO. De même, le Comité de rémunérations peut solliciter directement un ou plusieurs membres de la Direction. En principe, le CEO en est informé au préalable. Le CEO et la DRH participent aux séances du Comité de rémunérations.

2. Direction

Au 31 décembre 2025, la Direction se compose des dix membres suivants:

Jean-Daniel Laffely	Directeur général, CEO
Frédéric Traimond	Directeur général adjoint, CRO, Département Actuariat et Réassurance
Christoph Borgmann	Directeur, CFO, Département Finances
Stanislas Bressange	Directeur, CTO, Département Transformation digitale et Systèmes d'information
Bruno Férolles	Directeur, Département Assurances de Personnes
Nathalie Follonier-Kehrli	Directrice, secrétaire générale, responsable Legal, Compliance et Communication institutionnelle
Grégoire Fracheboud	Directeur Département Vente et Marketing
Reto Kuhn	Directeur, CIO, Département Asset Management
Kristel Rouiller	Directrice, Département Ressources humaines
Patrick Streit	Directeur, Département P&C

La composition de la Direction de Vaudoise Vie, Compagnie d'Assurances SA, est identique à celle de Vaudoise Générale, Compagnie d'Assurances SA, Vaudoise Assurances Holding SA et Mutuelle Vaudoise.

3. Gestion des risques et système de contrôle interne

Le dispositif de gestion des risques et le Système de contrôle interne (SCI) du Groupe, applicables pour Vaudoise Générale, s'articulent selon les axes décrits ci-dessous.

Le modèle de maîtrise des risques et des contrôles repose sur les trois lignes de défense suivantes:

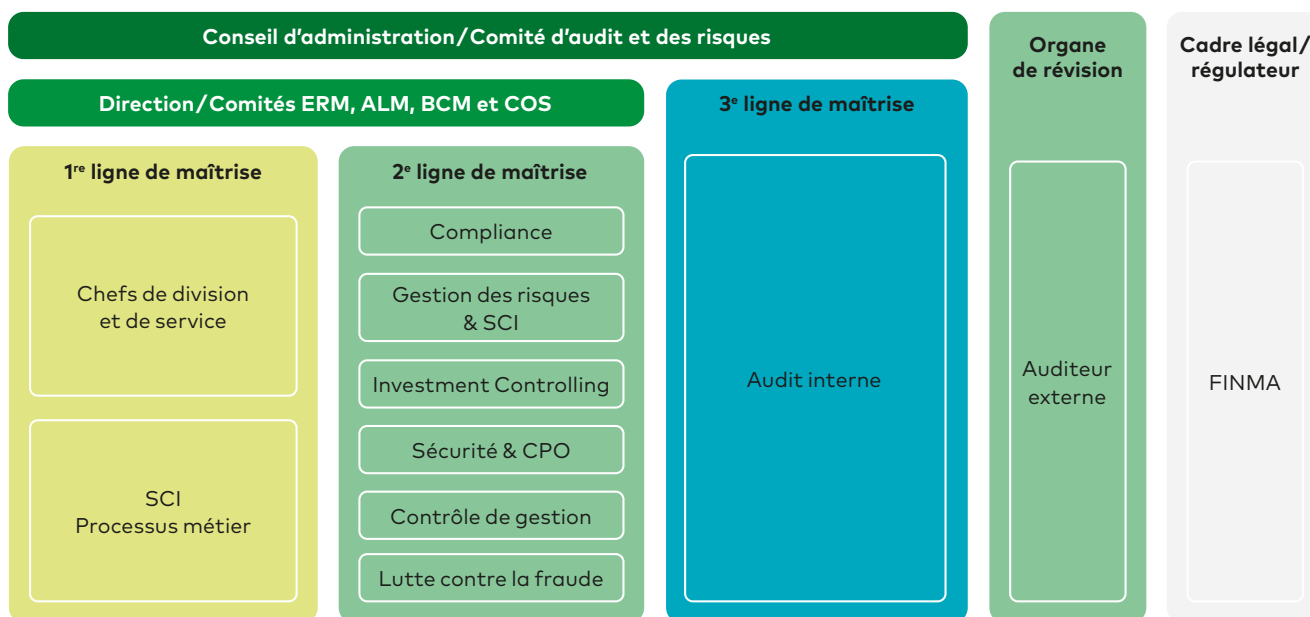
- Entités opérationnelles
- Fonctions de contrôle
- Audit interne

La mise en place et le maintien du dispositif de gestion des risques et du SCI, tout comme du Business Continuity Management (BCM), font partie de la gouvernance de l'entreprise et sont donc du ressort du Conseil d'administration. Dans ce contexte, le BCM est un outil de management des risques et fait partie intégrante de la stratégie d'entreprise.

Le Conseil d'administration oriente et définit la stratégie globale de gestion des risques, du système de contrôle interne ainsi que du BCM et s'assure de leur bon fonctionnement par l'intermédiaire du Comité d'audit et des risques. Leur mise en œuvre est du ressort de la Direction.

3.1 Le Comité de Direction (COD) et ses instances opérationnelles

L'animation et le suivi du système de gestion des risques reposent sur les instances opérationnelles suivantes:



Le Comité de Direction (COD) est globalement responsable de la gestion des risques du Groupe et des entités individuelles. Dans son approche de planification stratégique, il informe en temps et en heure le Conseil d'administration sur les risques majeurs, leur évolution et leur impact sur la solvabilité des sociétés du Groupe.

Le Comité de sécurité (COS) a pour mission première de coordonner les actions de sécurité du Groupe. Il propose le concept de sécurité global de la Vaudoise, ainsi que la stratégie de sécurité, préavise les programmes et les plans de mesures de sécurité par priorité stratégique. Ces éléments sont validés formellement par le Comité de direction. Il prend connaissance du rapport annuel qui lui est soumis par la Cellule de sécurité et s'assure que le budget mis à disposition des priorités stratégiques est suffisant. Il est composé de la Secrétaire Générale (présidente), du CFO, du CTO, de la DRH et du CRO. Les priorités stratégiques fixées sont les suivantes: sécurité des données IT, ainsi que disponibilité, confidentialité et intégrité du système informatique (IT), sécurité au travail, sécurité des locaux et protection incendie, protection de la santé et bien-être des collaboratrices et collaborateurs, protection des données et Data Leakage Prevention (LPD / DLP). Depuis 2021, la gestion de crise a été intégrée dans la Cellule de sécurité.

Le Comité de gestion des risques de l'entreprise (Comité ERM) assiste la Direction en matière de prévention, de détection et d'évaluation des risques potentiels et propose des solutions visant à la suppression, à la réduction, au transfert ou à l'acceptation des risques et des cumuls de risques. Il contribue notamment à présenter une vision agrégée et transversale de la gestion des risques des unités/départements tout en s'appuyant sur les modèles de quantification des risques.

Le Comité est composé du CRO (président), du CFO, des actuaires responsables vie et non-vie, du responsable du contrôle de gestion, du Compliance Officer Groupe et du responsable de l'audit interne. Ce dernier n'a pas de compétence décisionnelle dans ce Comité et sa présence vise à assurer une bonne coordination entre les sociétés. Par la mise en place d'un cadre approprié, le Comité et le CRO en particulier soutiennent les départements dans l'identification et dans l'évaluation des risques majeurs.

Ces derniers sont répartis dans les catégories suivantes:

- risques stratégiques et exogènes: risques liés à la stratégie de l'entreprise, au contexte politico-économique, risques de réputation et de conformité;
- risques d'assurances: risques transférés par les clients dans le cadre du processus de souscription des contrats d'assurances;
- risques financiers: risques de placements en valeurs mobilières et immobilières, risques de crédit et de gestion de la congruence actif/passif;
- risques opérationnels: risques de pertes résultant de carences ou de défauts attribuables à des procédures internes ou à des événements extérieurs;
- risques de cumul et de concentration: survenance simultanée de plusieurs risques distincts pas forcément dépendants l'un de l'autre;
- risques transverses: risques impactant plusieurs départements ou projets de l'entreprise.

Le Comité ERM contrôle la cohérence entre les limites d'acceptation des risques d'assurances et financiers et la propension aux risques du Groupe. Il assure, aussi souvent que la situation l'exige mais au minimum trimestriellement, le reporting sur les risques et les dommages opérationnels à l'intention de la Direction et du Conseil d'administration.

Le Comité ERM est responsable de la coordination et de l'établissement du rapport ORSA à destination de la Direction, du Conseil d'administration et de la FINMA.

Le Comité Asset Liability Management (ALM) vie a pour mission de faire des propositions concernant la formulation, la mise en œuvre, le contrôle et la révision des stratégies se rapportant à la gestion de la congruence actif/passif des sociétés opérationnelles, dans le but d'atteindre les objectifs financiers, compte tenu de la tolérance au risque acceptée, des contraintes légales et des exigences en matière de solvabilité.

Il est composé du CFO (président), du directeur de l'actuariat et CRO, du CIO, du responsable de la division Valeurs mobilières ainsi que de l'actuaire responsable vie. Ses activités s'intègrent dans le cadre de la gestion des risques du Groupe.

Le Comité de pilotage BCM (Business Continuity Management) est chargé de l'organisation opérationnelle du plan de continuité de manière coordonnée avec les processus de gestion des risques et de gestion de crise.

Le Comité ERM-T (Transformation digitale) est un sous-comité du comité ERM, dont la mission est de suivre spécifiquement les risques liés au programme de Transformation digitale de la Vaudoise. La démarche du Comité ERM a été adaptée au suivi des projets liés à la Transformation digitale.

3.2 Les acteurs clés et fonctions de contrôle de la gestion des risques

Les chefs de départements sont responsables de la prévention, de la détection et de l'évaluation et mitigation ainsi que l'acceptation des risques potentiels inhérents à leurs activités.

Le Chief Risk Officer fournit à la Direction et au Conseil d'administration une appréciation de la gestion des risques des sociétés d'assurance du Groupe et propose un cadre de Risk Management. Il est également responsable du système de contrôle interne (SCI).

Il conseille et soutient, via le Risk Office, les Responsables des Risques Ligne (RRL) et les Responsables d'Activités Clés Retenues (RACR) sur les aspects de gestion des risques.

Avec le concours de l'actuaire responsable vie, il est responsable du modèle de quantification des risques (test suisse de solvabilité SST*), il s'assure que le modèle tient compte en permanence de l'évolution des risques des sociétés d'assurance du Groupe et il calcule le quotient SST. Il veille à prendre en compte les exigences de l'ORSA**.

L'exercice ORSA 2025 a permis de valider la planification stratégique en termes de solidité financière et de capacité du Groupe à faire face à ses engagements, notamment vis-à-vis de ses assurées et assurés.

Le Risk Office contribue à la définition du concept ERM et à la gestion opérationnelle des risques. Il a pour objectif de promouvoir l'application des bonnes pratiques en matière de Risk Management. Il coordonne la revue annuelle des risques et présente les conclusions de cette revue. Il anime également la gestion quotidienne du SCI et coordonne les améliorations concernant les actions de contrôle.

Le Système de contrôle interne (SCI) vise à garantir, par une gestion des risques appropriée, la réalisation des objectifs stratégiques, l'optimisation des processus et des activités ainsi que la protection du patrimoine de l'entreprise en détectant, limitant et évitant les erreurs et les irrégularités. Il a aussi pour objectif de garantir l'intégralité, la fiabilité et la ponctualité des informations financières et de gestion ainsi que la conformité aux prescriptions légales en vigueur.

Le système de contrôle interne repose sur la coordination efficace de différents intervenants ainsi que sur la sensibilisation et la responsabilisation des collaborateurs du Groupe.

Le SCI sur les états financiers (selon art. 27 LSA et art. 728 a al. 1, ch. 3 CO), dont l'existence est attestée par l'auditeur externe, et le SCI portant sur les autres risques sont réalisés conformément aux exigences de la FINMA en matière d'audit prudentiel et aux exigences de l'ORSA.

Le SCI fait l'objet d'un rapport annuel spécifique destiné au Comité d'Audit et des Risques. Ce rapport a pour vocation principale de fournir l'indication du niveau de maturité du SCI par département et de communiquer d'éventuelles déficiences graves dans le processus de contrôle.

* Le SST (Swiss Solvency Test) est un instrument de contrôle qui repose sur une approche de bilan global. Dans ce cadre, l'entreprise d'assurance doit évaluer tous ses placements et engagements à leur valeur de marché. Il convient ensuite de modéliser les changements possibles de ces positions du bilan sur un horizon temporel d'une année et de déterminer le capital requis en conséquence. Le SST présente un modèle de quantification des risques via le calcul d'un capital économique (capital porteur de risque) et du risque pris dans le cadre de l'activité d'assureur (capital cible).

** Auto-évaluation en matière de risque et des besoins en capital (ORSA): les entreprises d'assurances doivent mener une évaluation interne des risques et de la solvabilité (Own Risk and Solvency Assessment, ORSA). Elles doivent être organisées de manière à pouvoir recenser, limiter et surveiller leurs principaux risques. Elles effectuent au moins une fois par an une évaluation interne prospective des risques et des besoins en capital. Cette évaluation interne permet à l'assureur de se doter d'une image globale quant à sa situation en matière de risques et de capital ainsi que des relations entre risques et capital. Un rapport annuel est transmis à la FINMA.

L'actuaire responsable vie calcule et définit au moyen de bases de calcul actuarielles adéquates les engagements dans un bilan établi à la valeur de marché ou à une valeur proche du marché, les risques d'assurance dans le cadre de la solvabilité ainsi que les provisions techniques. Il a également la responsabilité de vérifier que le débit de la fortune liée soit conforme aux prescriptions du droit de la surveillance. En cas d'insuffisances, il en informe immédiatement la Direction de la Compagnie. L'actuaire responsable désigne les tarifs à la base d'un produit et établit périodiquement des rapports à l'intention de la Direction. Il est également chargé de l'établissement du rapport Swiss Solvency Test (SST).

Le Compliance Officer Groupe veille à l'application des prescriptions internes et externes de l'entreprise, notamment le Code de déontologie, met en place les procédures idoines, effectue des contrôles et sensibilise les collaboratrices et les collaborateurs à l'importance des règles par le biais de formations et d'informations. Il établit un rapport annuel à destination du Comité d'audit et des risques auquel il a un accès direct. Il dirige le Comité Compliance qui réunit le Chief Privacy Officer, des répondants de chaque entité du Groupe et les Compliance Officers chargés de mettre en place et de contrôler la procédure d'identification des assurés en vie individuelle ou souscrivant des prêts hypothécaires conformément à la Loi sur le blanchiment d'argent et au Règlement de l'organisme d'autorégulation de l'Association Suisse d'Assurances (OAR-ASA). Ces derniers établissent un rapport annuel détaillé à l'intention dudit organisme et assurent la formation du personnel concerné. Le Compliance Officer Groupe travaille en étroite collaboration avec la responsable de Lutte contre la fraude interne et le service de Lutte contre la fraude à l'assurance.

Le Chief Privacy Officer (CPO) assure également la fonction de Data Protection Officer (DPO). Le CPO est le garant de la protection des données au sens large dans les projets et les programmes de Transformation digitale ou des lignes métiers. Il est également le coordinateur de la Cellule de sécurité du COS.

L'Investment Controlling est assuré par le Département Finance qui contrôle l'application de la stratégie et de la tactique de placement et des processus d'investissement. Il surveille notamment les activités des gérants de fortune internes et externes, établit ou vérifie qu'un rapport mensuel sur les positions des instruments dérivés est réalisé. Il contrôle l'application des directives de placement, fournit le rapport sur l'évolution de la fortune au CFO, veille à l'application des directives internes en matière de placement et des prescriptions légales et vérifie l'intégrité des données.

Le Contrôle de gestion fournit des informations comptables et statistiques destinées à assister la Direction dans la planification, le contrôle, l'analyse et l'élaboration de solutions pour la gestion. Il assure le suivi du budget.

L'audit interne contrôle, sur mandat du Conseil d'administration ou du Comité d'audit et des risques, l'adéquation du système de contrôle interne aux opérations de l'entreprise ainsi que son bon fonctionnement. Il établit au moins une fois par an un rapport d'activité à l'intention du Comité d'audit et des risques et de l'organe externe de révision. L'audit interne est rattaché au Conseil d'administration.

L'organe de révision externe rédige à l'intention du Conseil d'administration un rapport détaillé sur l'établissement des comptes et sur le système de contrôle interne. Il exprime une opinion sur la conformité des comptes aux Assemblées générales, recommande leur approbation et vérifie le rapport sur les rémunérations. Il s'assure en outre de l'existence du système de contrôle interne relatif à l'établissement et à la présentation des comptes annuels.

D. Profil de risques

L'identification et l'évaluation des risques sont effectuées semestriellement au sein des différentes entités de l'entreprise et sont répertoriées dans une matrice. Les risques majeurs sont tous les événements dont la survenance entraînerait un impact supérieur à un pourcentage défini des fonds propres ou dont le coût potentiel multiplié par la probabilité d'apparition dépasserait un seuil défini. Ces risques sont décrits ci-dessous.

Risques d'assurances

Pour une compagnie d'assurances vie, les risques d'assurances, qui affectent la valeur des engagements d'assurances, sont liés non seulement au caractère incertain de la réalisation des risques couverts (décès, invalidité, longévité), mais aussi aux fluctuations qui peuvent affecter les frais d'administration (risque de frais) et le comportement des clients (risque d'annulation ou risque d'option).

Une évolution défavorable des risques d'assurances peut être liée:

- à des produits inadaptés (définition des couvertures);
- à une souscription inadéquate;
- à une déviation de la sinistralité par rapport aux tables techniques utilisées dans la création des produits;
- à une augmentation des frais d'administration;
- au comportement des clients faisant jouer les options financières intégrées aux produits.

L'objectif est d'optimiser les risques d'assurances. Les mesures principales existantes pour réduire ces risques sont:

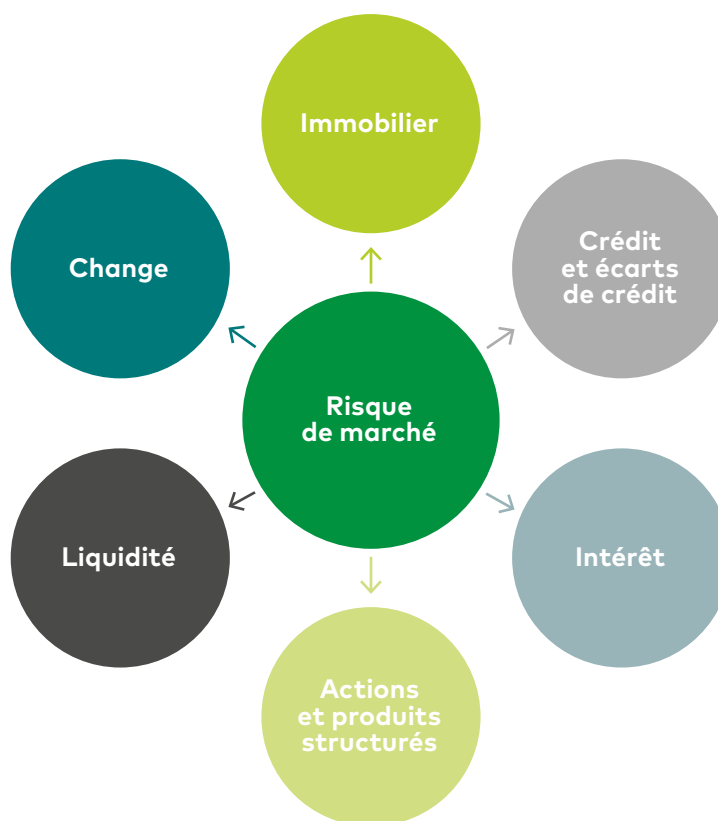
- le suivi régulier des produits et l'adaptation dès qu'une évolution significative est identifiée;
- adaptation des règles de souscription à la suite du lancement de nouveaux produits et du développement de nouveaux outils d'offres et de nouvelles procédures de contrôle et suivi régulier au minimum une fois par année en lien avec les analyses de rentabilité;
- la cession des risques biométriques à des réassureurs retenus à la suite d'une sélection adaptée à notre appétit aux risques;
- le suivi régulier de la sinistralité;
- le suivi attentif du niveau des frais en fonction des modèles d'affaires par type de produits et par types de commercialisation;
- le suivi du comportement des clients (taux d'annulation) et le maintien d'un niveau de fidélité adéquat;
- mise en conformité avec les réglementations;
- formations dédiées aux produits d'assurances et à la gestion des sinistres.

L'impact quantitatif du risque est présenté au chapitre G. Solvabilité de ce rapport.

Risques de marché

Les risques découlant des marchés financiers sont indissociables de l'activité de gestion d'actifs d'une société d'assurances. Une société d'assurances vie est d'autant plus exposée au risque de taux d'intérêt par ses engagements d'assurances. L'objectif pour Vaudoise Vie est, par une gestion adéquate, de réduire les risques tout en assurant des rendements suffisants permettant de couvrir les engagements.

Pour atteindre cet objectif, Vaudoise Vie décide chaque année d'une allocation stratégique de ses placements. Cette allocation doit prendre en compte les risques suivants:



Les risques principaux des actifs sont compris dans le modèle Swiss Solvency Test. Afin de mitiger ces risques, de rigoureux processus existent allant notamment du mandat de gestion jusqu'à son contrôle. Ces mandats de gestion, qu'ils soient internes ou externes à l'entreprise, répondent à des règles et contraintes strictes qui doivent, en les agrégeant, toujours correspondre à la politique déterminée.

Vaudoise Vie applique le concept de diversification selon les règles édictées par la FINMA pour la fortune liée. L'allocation des actifs est divisée en trois grandes familles, à savoir:

- les titres à revenus fixes;
- les titres à revenus variables;
- l'immobilier.

Les titres à revenus fixes sont composés d'obligations, de prêts hypothécaires et de prêts aux corporations publiques et privées. Les titres à revenus variables comprennent les actions suisses et étrangères (détenues directement ou par le biais de placements collectifs), les Hedge Funds et le Private Equity. Enfin, l'immobilier est constitué d'immeubles de rendement localisés sur le territoire suisse.

L'impact quantitatif du risque est présenté au chapitre G. Solvabilité de ce rapport.

Risque de crédit

Le risque de crédit est associé à de potentielles pertes résultant de l'incapacité de nos contreparties à respecter leurs obligations financières. Il est surveillé par un Comité de crédit interne et des analystes externes qui surveillent de manière permanente les risques de contrepartie.

Dans un contexte économique et géopolitique marqué par une volatilité des marchés plus importante ainsi qu'une incertitude toujours présente sur les perspectives de croissance économique globale, Vaudoise Vie monitoré très étroitement les expositions aux contreparties.

L'impact quantitatif du risque est présenté au chapitre G. Solvabilité de ce rapport.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité correspond à la capacité de Vaudoise Vie de s'acquitter de ses obligations, principalement au titre des prestations payables et des sinistres. Pour l'évaluation de ce risque, les actifs sont répartis selon une échelle de disponibilités de trésorerie. À la fin de chaque période, la société analyse et évalue le risque de liquidité par rapport à la situation du marché, sur un horizon d'un à trois ans, en tenant compte des flux de trésorerie des actifs et des engagements d'assurances et en effectuant des tests de résistance. Les résultats de cette étude sont documentés dans un rapport qui, selon la législation et les règlements en vigueur, est transmis à la FINMA sur demande. En fonction des conclusions de l'analyse, des mesures sont prises pour augmenter le niveau des liquidités.

La conclusion du dernier rapport indique que Vaudoise Vie est bien positionnée pour faire face à ses engagements futurs.

Risques opérationnels

Les risques opérationnels sont les risques résultant de l'environnement interne et externe auxquels la société est confrontée. La société examine avec attention cette typologie de risques. En particulier, la société reste très attentive aux risques se référant à l'informatique et plus spécifiquement à la sécurité. En matière de Cyber Risk, la sensibilisation des collaboratrices et des collaborateurs demeure la mesure la plus efficace et permet de prévenir des risques d'arnaques et des courriels indésirables. Des formations sont dispensées régulièrement au sein de la société.

Compte tenu de la faible complexité du Groupe et de ses filiales, ces risques sont évalués comme étant modérés.

Risque de concentration

Par définition, il peut y avoir concentration de risques quand un risque seul devient important ou lorsqu'un ensemble de risques liés par une même cause ou un même facteur devient important. Les risques majeurs de concentration sur les produits de marché, financiers, opérationnels et de réputation sont monitorés. Afin de juger leur importance, des scénarios ont été réalisés pour en vérifier l'impact potentiel.

Concernant les risques d'assurances, Vaudoise Vie est exclusivement active sur le marché suisse. Son portefeuille est a priori suffisamment bien diversifié pour ne pas représenter de risque de concentration particulier.

Concernant les risques de marché, conformément aux pratiques reconnues, la société procède à une large diversification des investissements par classe d'actifs, par zone géographique et par secteur, afin de minimiser au mieux ses concentrations de risques.

Pour le risque de contrepartie unique, la société suit de manière permanente son évolution et applique des règles strictes en fonction des ratings internes et externes de ces sociétés. À fin 2024, Vaudoise Vie est ainsi bien en dessous des limites légales permises.

E. Évaluation

1. Principes généraux d'évaluation

L'évaluation proche du marché de tous les actifs et passifs s'effectue selon des principes uniformes qui sont mentionnés dans les paragraphes suivants.

Conformément à la législation en vigueur, la valeur proche du marché des actifs est déterminée par leur valeur de marché («Mark-to-Market») ou, si une telle valeur n'est pas disponible, par la valeur de marché d'un actif comparable ou par une valeur calculée selon un modèle («Mark-to-Model»).

La valeur proche du marché du capital étranger est la somme de la valeur estimative la meilleure possible des engagements et du montant minimum. La valeur estimative la meilleure possible des engagements est la valeur escomptée des flux de paiements futurs. Le montant minimum est le besoin en capital nécessaire pour constituer le capital porteur de risque pendant la durée de liquidation des engagements actuariels.

2. Évaluation proche du marché des actifs

Le tableau suivant présente les valeurs proches du marché des actifs au 31.12.2025:

Valeurs des actifs proches du marché		
en millions de CHF	31.12.2025	31.12.2024
Immeubles	788,0	785,6
Titres à revenus fixes	1'799,2	1'995,1
Prêts	333,2	355,7
Hypothèques	396,2	423,9
Actions	-	0,3
Autres placements	654,1	572,8
- Placements collectifs - immobiliers	52,3	-
- Placements collectifs - actions	515,2	469,9
- Placements collectifs - obligations	0,1	1,9
- Placements alternatifs	14,9	15,8
- Autres placements de capitaux	71,7	85,1
Total des placements	3'970,7	4'133,4
Placements financiers des assurances-vie liées à des participations	542,3	467,5
Créances issues d'instruments financiers dérivés	3,9	10,7
Part des réassureurs dans les provisions techniques	1,2	9,7
Valeurs des autres actifs proches du marché		
Liquidités	69,6	22,1
Créances issues des activités d'assurance	33,4	36,1
Autres créances	16,2	16,2
Autres actifs	28,4	30,7
Total des autres actifs	147,7	105,1
Total valeurs des actifs proches du marché	4'665,9	4'726,4

Les principes de valorisation, décrits dans la section 2.1 ci-après, diffèrent significativement de ceux pris en compte pour le rapport d'activité, puisque pour celui-ci les principes préconisés par le Code des obligations, l'OS et l'OS-FINMA sont appliqués. Le rapport d'activité est établi selon le principe de la valeur d'acquisition corrigée d'éventuels amortissements ou dépréciations de valeurs, à l'exception de la valorisation des obligations qui est effectuée selon la méthode du coût amorti et diminuée des dépréciations adéquates.

2.1 Évaluation proche du marché des actifs à des fins de solvabilité

Placements

Les placements de capitaux sont évalués selon les valeurs actuelles. Tous les placements cotés en bourse sont évalués selon le dernier cours boursier disponible à la date du bilan. Tous les placements non cotés en bourse sont évalués à une valeur conforme au marché, c'est-à-dire à la valeur actuelle selon le flux de trésorerie à escompter, compte tenu d'un taux de capitalisation adapté aux risques, ou par comparaison avec des objets similaires ou encore sur la base d'une autre méthode reconnue.

Immobilier

Les terrains et constructions sont évalués à leur valeur vénale. Les calculs de la valeur vénale sont effectués par un expert immobilier externe, avec la méthode DCF (*Discounted Cash Flow*).

Les taux d'actualisation des flux de trésorerie déterminés pour chaque immeuble se composent d'un taux global «hors risque», lié au marché immobilier actuel et à son évolution projetée, d'une prime de risque globale du marché immobilier qui tient compte de l'illiquidité du marché immobilier, du risque conjoncturel et d'une prime de risque propre à chaque immeuble tenant compte entre autres de sa situation et de son état.

Titres à revenus fixes et actions

Les obligations et actions sont valorisées à la valeur de marché.

Prêts

Les prêts à des collectivités n'étant pas cotés en bourse, la valeur de marché de ces prêts est calculée en interne avec la méthode DCF.

Hypothèques

Les hypothèques à taux fixes sont évaluées à la valeur de marché. Elles sont calculées par rapport à la courbe Swap à laquelle est ajouté un spread moyen (par rapport au taux Swap) des hypothèques accordées sur les douze derniers mois.

Les hypothèques à taux variables (marginales dans notre portefeuille actuel) sont modélisées comme des comptes courants. Leur valeur de marché est égale à leur valeur au bilan, c'est-à-dire à leur valeur nominale.

Autres placements

Les autres placements sont composés de Private Equity, valorisés à la dernière valeur nette d'inventaire disponible fournie par nos partenaires et de placements collectifs, valorisés à la valeur de marché.

Instruments financiers dérivés

Les instruments financiers dérivés, dont font partie les options et les opérations de change, sont évalués à la valeur de marché. Ils sont principalement utilisés pour couvrir les titres et actions en devises.

Placements provenant de l'assurance sur la vie liée à des participations

Cette position regroupe l'ensemble des investissements effectués pour notre clientèle dans le cadre de produits d'assurance vie liés. Ces placements sont valorisés à la dernière valeur de marché disponible.

Créances

Les créances sont évaluées à leur valeur nominale compte tenu des corrections de valeurs nécessaires d'un point de vue économique.

Liquidités

En plus des liquidités opérationnelles, les liquidités comprennent les placements liquides et les dépôts à court terme. Leur valeur de marché est égale à leur valeur au bilan, c'est-à-dire à leur valeur nominale.

Les classes d'actifs suivantes présentent des différences significatives de montants entre la valeur proche du marché et la valeur selon le rapport d'activité:

Classe d'actifs

en millions de CHF	Valeur proche du marché	Valeur selon rapport d'activité	Différence
Immeubles	788,0	529,6	258,4
Placements collectifs - biens immobilier	52,3	48,9	3,4
Placements collectifs - actions	515,2	415,3	99,9
Autres placements collectifs	64,4	49,2	15,2
Prêts	333,2	322,5	10,7
Hypothèques	396,2	399,2	-2,9
Titres à revenus fixes	1'799,2	1'877,0	-77,9

Les écarts de valorisation des immeubles, des actions et des placements collectifs s'expliquent par des valeurs de marché supérieures aux valeurs d'acquisition. Cet écart est en général d'autant plus important que l'acquisition est ancienne. L'année 2025 est notamment marquée par la réalisation de plus-values latentes immobilières. Les mouvements des marchés financiers durant l'année 2025 ont augmenté les réserves latentes des actions et des placements collectifs. Les réserves latentes des immeubles sont stables.

En ce qui concerne les titres à revenus fixes, les différences de valeur s'expliquent principalement par l'application de la méthode d'évaluation du coût amorti dans le rapport d'activité. La valorisation ainsi obtenue peut différer de manière significative de la valeur de marché selon l'évolution de cette dernière depuis l'acquisition du placement financier.

Pour les prêts et les hypothèques, les différences de valeurs s'expliquent principalement par les évolutions des taux d'escompte appliqués pour les valoriser depuis l'acquisition de ces instruments. La valeur des titres à revenus fixes a diminué par rapport à l'année passée en raison de ventes de positions à des fins de remboursement partiel du prêt vers la Vaudoise Générale.

3. Évaluation conforme au marché des engagements d'assurances

Vaudoise Vie utilise un modèle interne partiel pour l'estimation des engagements d'assurance. Ce modèle fait varier les projections de flux de paiements résultant des contrats d'assurance et les facteurs d'actualisation de ces flux en fonction des effets de scénarios économiques.

Par ailleurs, ce calcul de la valeur estimative la meilleure possible des engagements d'assurance diffère de celui de la valeur statutaire par des choix de paramètres différents. La valeur statutaire repose sur les paramètres des tarifs des différents contrats, alors que la valeur estimative s'appuie sur des estimations réalistes des paramètres décrivant les flux attendus. D'autre part, les facteurs d'actualisation sont différents car la valeur statutaire se base sur les taux d'intérêt techniques des tarifs, alors que la valeur estimative repose sur les courbes de taux sans risque observées à la date de référence du calcul du SST.

Les autres engagements sont composés de dettes ordinaires, de provisions financières et de prêts subordonnés. La valeur proche du marché de ces derniers est calculée en interne avec la méthode DCF, en escomptant les flux attendus par la courbe Swap à laquelle est ajouté un spread afférent au risque de ceux-ci. Concernant les autres engagements, la valeur proche du marché correspond à leur valeur statutaire alors que les provisions non techniques ne sont pas prises en compte, la valeur proche du marché étant considérée comme nulle.

Selon les prescriptions de la nouvelle version de l'Ordonnance sur la surveillance des entreprises d'assurance privées le montant minimum est dorénavant inclus dans l'évaluation des engagements. Des détails additionnels sur la détermination du montant minimum sont donnés à la section suivante.

Le tableau suivant présente la valeur proche du marché des engagements:

en millions de CHF	31.12.2025	31.12.2024
Valeur estimative la meilleure possible des engagements d'assurance		
Assurance directe: assurance sur la vie (hors ass. vie liée à des participations)	2'859,6	2'923,3
Assurance directe: assurance vie liée à des participations	497,6	434,1
Réassurance active: assurance sur la vie	28,4	30,3
Valeur estimative la meilleure possible des engagements d'assurance	3'385,6	3'387,7
Montant minimum	73,7	74,4
Valeur proche du marché des autres engagements		
Provisions non techniques	-	-
Engagements portant intérêts avec caractère de fonds de tiers	30,1	30,1
Engagements issus d'instruments financiers dérivés	3,7	10,1
Engagements liés aux dépôts pour réassurance cédée	5,5	12,1
Engagements issus des activités d'assurance	108,6	115,5
Autres passifs	191,1	242,4
Valeur proche du marché des autres engagements	338,9	410,2
Somme valeur estimative la meilleure possible des engagements d'assurance plus valeur proche du marché des autres engagements	3'798,2	3'872,3

Le tableau suivant présente la valeur statutaire des engagements:

en millions de CHF	31.12.2025	31.12.2024
Provisions techniques	3'472,9	3'466,6
Montant minimum	-	-
Provisions non techniques	228,1	228,1
Dépôts, dettes et comptes de régularisation	338,4	409,5
Total du passif	4'039,4	4'104,2

3.1 Paramètres d'évaluation proches du marché des provisions à des fins de solvabilité

Mortalité

Les probabilités de décès utilisées pour les projections sont obtenues à partir des statistiques les plus récentes tirées des observations communes des compagnies d'assurances vie suisses. Ces probabilités sont ajustées globalement aux observations faites par Vaudoise Vie sur son propre portefeuille d'assurés. Pour les assurances de rentes, il est tenu compte en plus de la tendance d'évolution de la mortalité mesurée d'après les observations communes des compagnies d'assurances vie suisses.

Invalidité et retour en activité

Les probabilités d'invalidité et de retour en activité utilisées pour les projections sont obtenues à partir des statistiques les plus récentes tirées des observations communes des compagnies d'assurances vie suisses. Ces probabilités sont ajustées globalement aux observations faites par Vaudoise Vie sur son propre portefeuille d'assurés.

Probabilités de sorties (résiliations, rachats, réductions)

Vaudoise Vie a construit des tables de probabilité de sorties sur la base d'observations de son portefeuille. Ces probabilités sont différenciées selon le genre d'assurance, le régime de prévoyance (pilier 3a ou 3b) et la durée écoulée des contrats. Ces probabilités sont revues régulièrement.

Frais

Des frais unitaires par police sont calculés par genre de contrats. Les montants de ces frais sont ajustés pour correspondre globalement aux frais d'administration (et de règlement des sinistres) comptabilisés.

Renchérissement

Le renchérissement des frais est déterminé avec les paramètres fournis par la FINMA et en fonction de la structure de frais observée pour Vaudoise Vie.

4. Montant minimum

Le montant minimum est le capital dont devrait encore disposer une compagnie après un événement défavorable se produisant une fois tous les cent ans pour qu'elle puisse encore liquider ses engagements. Ce montant repose sur une projection de l'évolution des risques correspondants. Au 31 décembre 2025, il reste relativement stable à CHF 74 millions comme un an auparavant.

F. Gestion du capital

1. Principes et objectifs de la gestion du capital

Le taux SST au 1^{er} janvier 2026 démontre que Vaudoise Vie dispose de fonds propres et de réserves en suffisance. Plusieurs stress tests ont été réalisés notamment dans le cadre de l'ORSA, lesquels démontrent la capacité de résistance de la société aux événements adverses.

La structure du Groupe incite à maintenir une très forte dotation en fonds propres, garantissant une marge de manœuvre importante permettant d'envisager l'avenir avec sérénité.

Cette stratégie s'applique à Vaudoise Vie qui, actuellement, conserve un objectif de consolidation de ses fonds propres et ne distribue pas de dividende depuis de nombreuses années.

Vaudoise Vie bénéficie de financements par des prêts accordés par d'autres sociétés du Groupe mais n'a pas contracté de prêt à l'extérieur du Groupe.

2. Fonds propres

Le tableau suivant présente l'évolution des fonds propres statutaires sur les deux derniers exercices:

Tableau de variation des fonds propres

en millions de CHF	Capital-actions	Réserves légales issues du bénéfice	Réserves facultatives issues du bénéfice	Bénéfice accumulé	Total des fonds propres
État au 31.12.2023	100,0	55,0	99,0	24,2	278,2
Dividendes versés en 2024				-	-
Attribution aux réserves facultatives issues du bénéfice			24,0	-24,0	-
Bénéfice				26,4	26,4
État au 31.12.2024	100,0	55,0	123,0	26,7	304,7
Dividendes versés en 2025				-	-
Attribution aux réserves facultatives issues du bénéfice			26,0	-26,0	-
Bénéfice				14,1	14,1
État au 31.12.2025	100,0	55,0	149,0	14,8	318,8

L'écart entre les fonds propres statutaires de CHF 319 millions ci-dessus et les fonds propres en valeur proche du marché (différence entre les actifs et passifs en valeur proche du marché - tableau page 35) de CHF 868 millions se monte à CHF 549 millions. Cet écart provient de la différence d'évaluation des actifs qui sont réévalués positivement de CHF 303 millions en valeur proche du marché ainsi que du fait que les engagements d'assurance sont surévalués dans les comptes statutaires et diminuent donc les passifs en valeur proche du marché de CHF 87 millions. Le solde de l'écart de CHF 158 millions correspond aux autres engagements qui ne sont pas pris en compte en valeur proche du marché et au montant minimum.

En complément des fonds propres, il est à relever que Vaudoise Vie dispose également de prêts subordonnés de durées indéterminées, octroyés par Vaudoise Assurances Holding SA pour un total de CHF 30 millions. L'objectif de ce financement est d'augmenter de manière temporaire l'assise financière de la société.

G. Solvabilité

1. Résultats principaux du SST

Les grandeurs déterminantes du SST ainsi que les indications relatives aux modèles utilisés sont décrites dans la section 2 ci-après.

La solvabilité de l'entreprise est calculée en application de la Circulaire FINMA 2024/1 « SST ». Les calculs de solvabilité de Vaudoise Vie sont basés sur le modèle standard SST 2026. Ces données sont celles déclarées à la FINMA au 30.04.2026.

Les éléments principaux du résultat SST 2026, calculé sur la base des données au 31.12.2025 sont résumés dans le tableau ci-dessous:

Décomposition du capital porteur de risque		
en millions de CHF	SST 2026	SST 2025
Calcul du capital cible		
Risque d'assurance	89,9	88,1
Risque de marché	301,2	320,1
Risque de crédit	70,9	75,1
Effets de diversification	-74,5	-74,2
Effet des scénarios	5,6	6,8
Résultat financier attendu en dessus du taux sans risque	-53,3	-52,4
Capital-risque sur un an (« expected shortfall ») (CR)	339,8	363,6
Coût du capital de la première année	-7,4	-7,4
Capital cible (CC)	332,3	356,2
Calcul du capital porteur de risque		
Valeur proche du marché des actifs	4'665,9	4'726,4
Valeur proche du marché des engagements	3'798,1	3'872,3
Différence (actifs - engagements)	867,7	854,1
Déductions	-	-3,4
Capital de base	867,7	850,7
Capital complémentaire	30,1	30,1
Capital porteur de risque (CPR)	897,8	880,8
Quotient SST (CPR/CC)	270,1%	247,3%

Le SST 2026, calculé sur la base des données au 31 décembre 2025, aboutit à un quotient SST de 270,1%. Celui-ci se situe donc à un niveau bien supérieur au minimum requis.

2. Définitions

Nous rappelons ci-après les définitions des grandeurs liées au SST.

Le capital cible est le capital dont une compagnie d'assurances doit disposer pour faire face à ses engagements. Ce capital doit être suffisant pour permettre à un assureur de tenir ses engagements même après des circonstances défavorables qui ne se produiraient qu'une fois par siècle.

Le capital cible correspond à la moyenne des valeurs des pertes qui ne se produiraient qu'une fois tous les cent ans. Il comprend les risques d'assurance, de marché et de crédit (voir définitions au chapitre D. Profil de risques).

Dans le contexte du SST, les scénarios sont des événements hypothétiques ou des combinaisons d'événements qui peuvent avoir des effets défavorables pour une compagnie d'assurances. Ces scénarios complètent le modèle standard des risques et sont agrégés en tenant compte de leurs probabilités respectives dans le calcul du capital risque sur un an. Certains scénarios sont définis par la FINMA, d'autres par la compagnie d'assurances en fonction de son profil de risques.

Le capital porteur de risque est le capital disponible de la compagnie d'assurances, destiné à couvrir le capital cible. Il se compose des éléments suivants:

- le capital de base, qui correspond à la différence entre la valeur proche du marché des actifs et la valeur proche du marché des engagements. Avec la modification de l'Ordonnance sur la surveillance des entreprises d'assurance privées, les engagements comprennent également le montant minimum. Celui-ci représente le capital dont devrait encore disposer une compagnie après un événement défavorable se produisant une fois tous les cent ans pour qu'elle puisse encore liquider ses engagements. Ce montant se calcule comme la valeur escomptée du coût du capital pour couvrir les risques pour toute la durée des engagements d'assurance du portefeuille en cours;
- le capital complémentaire qui correspond à des éléments de capital hybrides pouvant être pris en compte à certaines conditions dans le capital porteur de risque.

Selon les exigences imposées aux compagnies d'assurances vie, Vaudoise Vie utilise un modèle interne partiel pour l'évaluation des engagements d'assurance. Ce modèle vise à tenir compte des garanties et options intégrées dans les contrats d'assurances. Il tient compte de la dépendance du comportement des assurées et assurés à l'égard des marchés financiers.

Ce modèle a été soumis en juin 2013 à la FINMA pour approbation. La FINMA a accordé une autorisation provisoire pour l'utilisation de ce modèle, qui vaut pour le SST 2026 (calculé sur la base des données au 31.12.2025).

Pour le calcul des risques (capital cible), Vaudoise Vie suit la méthodologie du modèle SST standard.

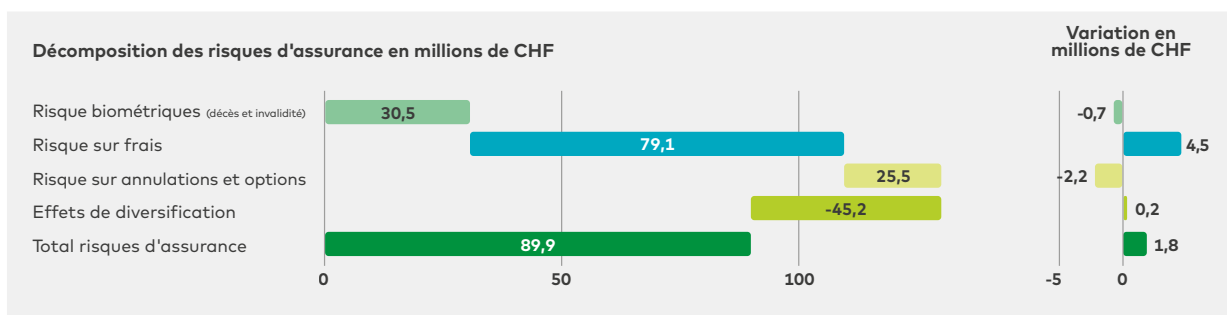
De plus, Vaudoise Vie applique un modèle interne partiel pour la garantie accordée par Vaudoise Générale pour le niveau du capital porteur de risque. Ce modèle est principalement destiné à déterminer les effets de cette garantie sur le capital cible de Vaudoise Vie. Le modèle détermine également la valeur de cette garantie à prendre en compte dans le capital porteur de risque. En avril 2013, la FINMA a accordé une autorisation conditionnelle pour l'utilisation de ce modèle, qui est valable pour le SST 2026 (calculé sur la base des données au 31.12.2025).

3. Décomposition et évolution du capital cible

Les tableaux suivants donnent une décomposition des risques d'assurance et de marché selon leurs composantes principales pour le SST 2026 (calculé au 31.12.2025):

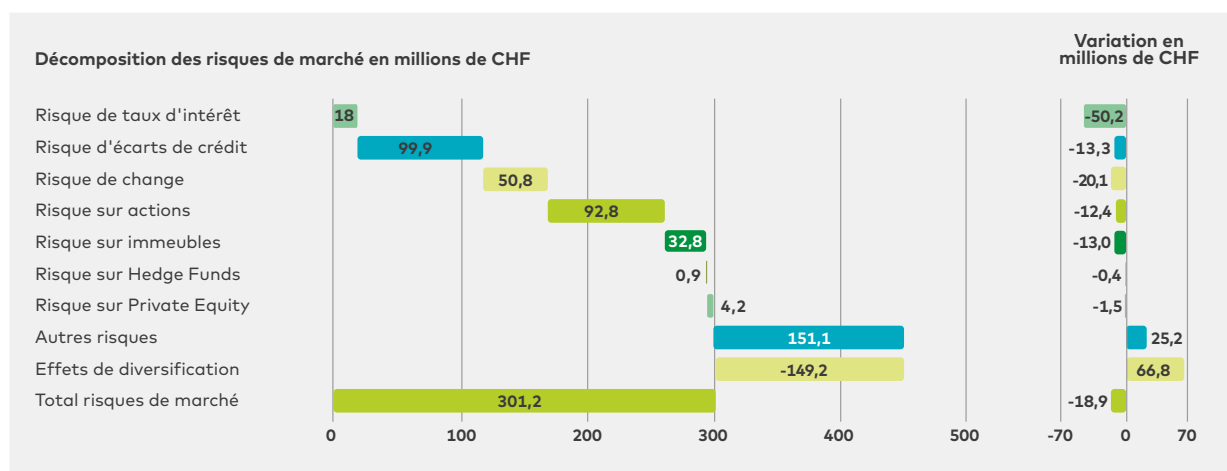
Décomposition du risque d'assurance

en millions de CHF	SST 2026	SST 2025	Différence
Risques biométriques (décès et invalidité)	30,5	31,2	-0,7
Risque sur frais	79,1	74,6	4,5
Risque sur options et annulations	25,5	27,7	-2,2
Effets de diversification	-45,2	-45,4	0,2
Capital cible (CC)	89,9	88,1	1,8



Décomposition des risques de marché en millions de CHF

en millions de CHF	SST 2025	SST 2024	Différence
Risque de taux d'intérêt	18,0	68,2	-50,2
Risque d'écarts de crédit	99,9	113,2	-13,3
Risque de change	50,8	70,9	-20,1
Risque sur actions	92,8	105,2	-12,4
Risque sur immeubles	32,8	45,8	-13,0
Risque sur hedge funds	0,9	1,3	-0,4
Risque sur private equity	4,2	5,7	-1,5
Autres risques	151,1	125,9	25,2
Effet de diversification	-149,2	-216,0	66,8
Total	301,2	320,1	-18,9



Comme la majorité des compagnies d'assurances vie, Vaudoise Vie a un volume important d'engagements de longue durée avec des garanties d'intérêt qu'elle couvre en grande partie par des titres à revenus fixes. Elle est ainsi exposée au risque de taux d'intérêt (sur les différé-

rences de flux entre actifs et passifs) et au risque d'écarts de crédit. Par le ralentissement volontaire de la production de contrats d'assurances avec garantie d'intérêt et par la restructuration du portefeuille de titres à revenus fixes, l'exposition au risque de taux d'intérêt a diminué de manière appréciable ces dernières années. Il s'est encore réduit en 2025, pour s'établir à CHF 18 millions (contre CHF 68 millions un an auparavant), conséquence d'une convergence entre les durées d'engagement au passif et maturités des placements de titres à revenus fixes.

Le risque sur écarts de crédit a diminué également, tout comme les risques sur actions et sur immeubles, suivant l'augmentation de la sensibilité de la valeur des options de participation aux excédents incluses dans nos engagements d'assurance et leur effet amortisseur de risque. En contrepartie, les risques en lien avec la volatilité implicite (autres risques) augmentent.

Depuis le SST 2017 (calculé au 31.12.2016), l'obligation inconditionnelle d'agrèger les scénarios a été levée. Considérant que le modèle standard couvrait suffisamment les risques, Vaudoise Vie n'a pris en compte que le scénario de concentration immobilière prescrit par la FINMA.

4. Décomposition et évolution du capital porteur de risque

Le tableau suivant donne une décomposition du capital porteur de risque selon ses composantes principales pour le SST 2026 (calculé au 31.12.2025):

L'évolution du capital porteur de risque est due à plusieurs effets, dont les principaux sont:

Décomposition du capital porteur de risque			
en millions de CHF	SST 2026	SST 2025	Différence
Immeubles et fonds de placement immobilier	840,3	785,6	54,7
Obligations et fonds de placement en obligations, prêts et hypothèques	2'528,6	2'774,7	-246,2
Actions et fonds de placement en actions	515,2	470,2	45,0
Placements alternatifs	14,9	15,8	-1,0
Instruments dérivés et autres placements	75,7	97,7	-22,0
Placements des assurances liées à des participations	542,3	467,5	74,8
Liquidités, créances et autres actifs	148,9	114,8	34,1
Valeur proche du marché des actifs	4'665,9	4'726,4	-60,5
Valeur des engagements d'assurance	2'887,9	2'953,6	-65,7
Provisions techniques des assurances liées à des participations	497,6	434,1	63,5
Montant minimum	73,7	74,4	-0,7
Provisions non techniques	-	-	-
Prêts des autres sociétés du Groupe	30,1	30,1	-
Autres engagements	308,8	380,1	-71,3
Valeur proche du marché des engagements	3'798,1	3'872,3	-74,1
Différence (actifs - engagements)	867,7	854,1	13,6
Déductions	-	-3,4	3,4
Capital de base	867,7	850,7	17,0
Capital complémentaire	30,1	30,1	-
Capital porteur de risque (CPR)	897,8	880,8	17,0

- la hausse des valeurs en lien avec l'immobilier (physique et placements);
- la diminution des placements de titres à revenus fixes;
- la hausse des cours des actions et des fonds en actions;
- la baisse de la valeur des engagements d'assurances traditionnelles à long terme en raison d'arrivées à maturité d'anciens contrats et autres sorties;
- la continuation de l'accroissement du portefeuille des assurances liées à des participations et l'augmentation de la valeur des placements y relatifs.



Annexes

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels à l'Assemblée générale

Rapport sur la situation financière :
modèle quantitatif « Résultat de l'entreprise, solo vie »

Rapport sur la situation financière :
modèle quantitatif « Solvabilité individuelle »

Rapport sur la situation financière :
modèle quantitatif « Bilan individuel proche du marché »

A l'Assemblée générale de
VAUDOISE VIE, Compagnie d'Assurances SA, Lausanne

Lausanne, le 19 mars 2026

Rapport de l'organe de révision

Rapport sur l'audit des comptes annuels



Opinion d'audit

Nous avons effectué l'audit des comptes annuels de VAUDOISE VIE, Compagnie d'Assurances SA (la société), comprenant le bilan au 31 décembre 2025, le compte de résultat pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'annexe, y compris un résumé des principales méthodes comptables.

Selon notre appréciation, les comptes annuels ci-joints sont conformes à la loi suisse et aux statuts.



Fondement de l'opinion d'audit

Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes suisses d'audit des états financiers (NA-CH). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces dispositions et de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels » de notre rapport. Nous sommes indépendants de la société, conformément aux dispositions légales suisses et aux exigences de la profession qui s'appliquent aux audits des états financiers des sociétés d'intérêt public. Nous avons aussi satisfait aux autres obligations éthiques professionnelles qui nous incombent dans le respect de ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.



Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe au conseil d'administration. Les autres informations comprennent les informations présentées dans le rapport de gestion, à l'exception des comptes annuels et de notre rapport correspondant.

Notre opinion d'audit sur les comptes annuels ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

Dans le cadre de notre audit des comptes annuels, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier si elles présentent des incohérences significatives par rapport aux comptes annuels ou aux connaissances que nous avons acquises au cours de notre audit ou si elles semblent par ailleurs comporter des anomalies significatives.

Si, sur la base des travaux que nous avons effectués, nous arrivons à la conclusion que les autres informations présentent une anomalie significative, nous sommes tenus de le déclarer. Nous n'avons aucune remarque à formuler à cet égard.



Responsabilités du conseil d'administration relatives aux comptes annuels

Le conseil d'administration est responsable de l'établissement des comptes annuels conformément aux dispositions légales et aux statuts. Il est en outre responsable des contrôles internes qu'il juge nécessaires pour permettre l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, le conseil d'administration est responsable d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Il a en outre la responsabilité de présenter, le cas échéant, les éléments en rapport avec la capacité de la société à poursuivre son exploitation et d'établir les comptes annuels sur la base de la continuité de l'exploitation, sauf si le conseil d'administration a l'intention de liquider la société ou de cesser l'activité, ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste.



Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion d'audit. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément à la loi suisse et aux NA-CH permettra de toujours détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Une plus ample description de nos responsabilités relatives à l'audit des comptes annuels est disponible sur le site Internet d'EXPERTsuisse : <https://www.expertsuisse.ch/fr-ch/audit-rapport-de-revision>. Cette description fait partie intégrante de notre rapport.

Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires



Conformément à l'art. 728a, al. 1, ch. 3, CO et à la NAS-CH 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du conseil d'administration.

Sur la base de notre audit réalisé en vertu de l'art. 728a, al. 1, ch. 2, CO, nous confirmons que la proposition du conseil d'administration est conforme à la loi suisse et aux statuts, et recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Ernst & Young SA



Blaise Wägli
(Qualified Signature)

Expert-réviseur agréé
(Réviseur responsable)



Benoît Le Franc
(Qualified Signature)

Expert-réviseur agréé

Annexes

- Comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe)
- Proposition du conseil d'administration

Bilan en CHF

(avant répartition du bénéfice)

Actif	Notes	31.12.2025	31.12.2024
Placements			
Biens immobiliers		529 604 643	537 931 789
Titres à revenus fixes		1 877 036 981	2 044 069 141
Prêts		322 526 077	333 906 180
Hypothèques		399 156 657	418 547 559
Actions		9 000	9 000
Autres placements	10	535 339 049	484 522 798
Total des placements		3 663 672 408	3 818 986 467
Placements provenant des assurances sur la vie liées à des participations	11	542 319 357	467 501 457
Créances sur instruments financiers dérivés		3 945 027	10 733 195
Dépôts découlant de la réassurance acceptée		23 906 000	25 218 000
Liquidités		69 600 247	22 103 195
Part des réassureurs dans les provisions techniques	12	5 500 569	12 102 288
Immobilisations corporelles	7	1 378 373	1 401 617
Immobilisations incorporelles	8	27 137	3 449 725
Créances sur les preneurs d'assurance		2 195 558	2 297 457
Créances sur les entreprises d'assurance		2 466 978	3 053 958
Créances nées d'opérations d'assurances		4 662 536	5 351 415
Autres créances		16 226 710	16 176 668
Prorata d'intérêts		18 256 360	18 604 521
Actifs transitoires		8 775 125	7 282 625
Comptes de régularisation actifs		27 031 485	25 887 146
Total des actifs		4 358 269 848	4 408 911 173

Bilan en CHF

(avant répartition du bénéfice)

Passif	Notes	31.12.2025	31.12.2024
Provisions techniques	12	2 969 043 902	3 026 766 485
Provisions techniques des assurances sur la vie liées à des participations	13	503 845 747	439 824 311
Provisions non techniques		228 113 287	228 113 287
Dettes sur instruments financiers dérivés		3 652 609	10 106 496
Dépôts résultant de la réassurance cédée		5 500 569	12 102 288
Dettes envers les preneurs d'assurance		107 871 084	115 481 218
Dettes envers les entreprises d'assurance		723 521	0
Dettes nées d'opérations d'assurances		108 594 604	115 481 218
Autres passifs divers		1 700 429	4 867 302
Autres passifs envers des détenteurs de participations	14	180 283 500	230 971 750
Autres passifs		181 983 929	235 839 052
Prorata d'intérêts		64 822	68 294
Autres		8 610 225	5 868 462
Comptes de régularisation passifs		8 675 047	5 936 756
Emprunt subordonné envers des détenteurs de participations	14	30 000 000	30 000 000
Dettes subordonnées		30 000 000	30 000 000
Total des provisions et des dettes externes		4 039 409 694	4 104 169 892
Fonds propres			
Capital social		100 000 000	100 000 000
Réserves légales issues du bénéfice		55 000 000	55 000 000
Réserves facultatives issues du bénéfice		149 000 000	123 000 000
Bénéfice / perte (-) au bilan :			
Bénéfice ou perte reportée (-)		741 280	244 408
Bénéfice ou perte de l'exercice (-)		14 118 874	26 496 873
Total des fonds propres	15	318 860 154	304 741 281
Total des passifs		4 358 269 848	4 408 911 173

Compte de résultat en CHF	Notes	2025	2024
Primes brutes		232 578 952	240 713 362
Primes brutes cédées aux réassureurs		-1 887 325	-4 728 902
Primes pour propre compte		230 691 626	235 984 460
Variation des reports de primes		1 816 755	1 723 633
Variation des reports de primes : part des réassureurs		45 275	58 746
Variation des reports de primes des assurances sur la vie liées à des participations		-517 899	-580 952
Primes acquises pour propre compte		232 035 757	237 185 888
Autres produits de l'activité d'assurance		1 471 357	1 270 558
Total des produits de l'activité technique d'assurance		233 507 115	238 456 446
Charges des sinistres : montants payés bruts		-252 177 293	-251 808 077
Charges des sinistres : montants payés, part des réassureurs		1 573 586	3 530 952
Variation des provisions techniques	16	55 904 453	59 397 210
Variation des provisions techniques : part des réassureurs	16	-563 725	-78 255
Variation des provisions techniques des assurances sur la vie liées à des participations	17	-63 503 537	-67 945 755
Charges de sinistres pour propre compte		-258 766 515	-256 903 925
Frais d'acquisition et de gestion pour propre compte	1	-48 560 435	-41 136 866
Autres charges techniques pour propre compte		-6 355 356	-5 214 302
Total des charges de l'activité technique d'assurance		-313 682 307	-303 255 093
Résultat d'exploitation		-80 175 192	-64 798 646
Produits des placements	18	186 545 940	203 079 778
Charges financières et frais de gestion des placements	19	-115 533 618	-135 190 846
Résultat des placements		71 012 322	67 888 932
Plus/moins-values nettes et produits financiers nets des placements des assurances sur la vie liées à des participations		28 656 969	32 659 554
Autres produits financiers		1 298 294	2 276 143
Autres charges financières		-3 710 195	-6 576 223
Résultat sur les autres éléments financiers		26 245 068	28 359 474
Résultat opérationnel		17 082 198	31 449 760
Autres produits		0	0
Autres charges		0	0
Bénéfice avant impôts		17 082 198	31 449 760
Impôts directs		-2 963 325	-4 952 887
Bénéfice		14 118 874	26 496 873

Annexe aux comptes annuels (en CHF)**1. Informations sur les principes mis en application dans les comptes annuels**

Les présents comptes annuels ont été établis conformément au Code des Obligations, particulièrement selon les articles de la comptabilité commerciale et de la présentation des comptes (art. 957 à 963b) en vigueur depuis le 1er janvier 2013. En sus du code suisse des obligations s'applique l'ordonnance de l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers sur la surveillance des entreprises d'assurances privées (art. 85 OS-FINMA) en vigueur à partir du 1er septembre 2024.

À compter du 1er janvier 2025, la société a clarifié la méthode de traitement des immobilisations incorporelles. Jusqu'à l'exercice 2024, les honoraires des ressources externes intervenant comme extensions d'équipes étaient capitalisés en immobilisations incorporelles lorsqu'ils étaient directement attribuables à des projets de développement. Désormais, les honoraires des prestataires externes ayant caractère d'extension d'équipe sont traités différemment de ceux des intégrateurs sous mandats de contrat d'entreprise. Au 31.12.2024, ces honoraires de prestataires externes activés dans les immobilisations incorporelles s'élevaient à CHF 3'403'617.-. Dans les comptes 2025, ce montant a été reclassé dans les charges sous la position "Frais d'acquisition et de gestion".

L'évolution des projets liés à notre transformation digitale, ainsi que le recours à des ressources externes intervenant comme extensions d'équipes en croissance progressive, ont conduit à une réflexion approfondie sur la meilleure représentation économique de ces dépenses.

L'allocation des ressources internes par rapport à ces ressources externes varie de plus en plus de manière imprévisible. En conséquence, nous avons précisé le traitement des différentes typologies de ressources externes.

Cette précision assure également une cohérence avec le traitement appliqué aux coûts du personnel interne, lesquels sont toujours enregistrés en charges, y compris lorsqu'ils concernent des projets informatiques. Les activités réalisées par ces ressources externes étant de nature identique à celles effectuées par les équipes internes, nous considérons que leur présentation dans les charges est plus représentative de la réalité économique.

Tous les chiffres mentionnés dans les états financiers sont arrondis individuellement.

2. Conversion des monnaies étrangères

Les produits et les charges en monnaies étrangères sont comptabilisés au cours de conversion du dernier jour du mois précédent. Les postes du bilan sont réévalués aux cours de change applicables à la date de clôture.

3. Principes d'évaluationPlacements

Les biens immobiliers sont évalués au coût d'acquisition ou au coût de revient déduction faite des amortissements cumulés (taux d'amortissement de 1.5% par an jusqu'à 16% de la valeur du bien au maximum, respectivement 2.0% par an jusqu'à 20% de la valeur du bien au maximum pour les DDP) et des corrections de valeur. Les travaux de rénovation sont activés et amortis en fonction de l'importance des travaux et de leur durée de vie.

Les participations sont évaluées à la valeur la plus basse entre le coût d'acquisition et la valeur de marché.

Les titres à revenus fixes sont évalués selon la méthode linéaire du coût amorti. Il est tenu compte d'éventuels risques d'insolvabilité et, sur analyse, il est procédé aux dépréciations adéquates.

Les prêts et hypothèques sont évalués à leur valeur nominale déduction faite des corrections de valeur.

Les actions et autres placements sont évalués à la valeur la plus basse entre le coût d'acquisition et la valeur de marché dans leur monnaie d'origine puis convertie avec le cours de change de clôture. Les placements en fonds provenant des assurances sur la vie liées à des participations, eux, sont évalués à la valeur de marché.

Les instruments financiers dérivés sont évalués à la valeur de marché.

Annexe aux comptes annuels (en CHF)
Immobilisations corporelles

Les équipements, le mobilier, les véhicules et les installations informatiques sont portés au bilan à leur coût d'acquisition diminué des corrections de valeur éventuelles et des amortissements cumulés, lesquels sont calculés en fonction de leur durée de vie respective se situant entre trois et dix ans. Lors de leur liquidation, d'éventuels soldes non encore amortis le sont immédiatement.

Les immeubles d'exploitation sont évalués à leur coût d'acquisition, diminué des corrections de valeur éventuelles et des amortissements cumulés. Les travaux de rénovation et d'aménagement sont amortis en fonction de leur durée de vie, se situant entre cinq et soixante-sept ans. Les immobilisations en cours de construction sont évaluées à leur prix de revient, sous déduction de dépréciations de valeur jugées nécessaires.

Immobilisations incorporelles

Les logiciels et licences informatiques sont portés au bilan à leur coût d'acquisition diminué des corrections de valeur éventuelles et des amortissements cumulés, lesquels sont calculés en fonction de leur durée de vie respective se situant entre trois et dix ans.

Les immobilisations en cours de développement sont évaluées à leur coût d'acquisition, sous déduction de dépréciations de valeur jugées nécessaires. L'amortissement de ces immobilisations débutera lors de la mise en exploitation.

Les valeurs incorporelles créées par l'entité elle-même ne sont pas activées.

Provisions techniques

Le calcul de ces provisions est effectué selon les plans d'exploitation approuvés par la FINMA.

Autres postes de l'actif et du passif

Ces positions sont évaluées à leur valeur nominale sous déduction des amortissements et corrections de valeur nécessaires.

4. Publication d'informations supplémentaires dans l'annexe, présentation d'un tableau des flux de trésorerie et rédaction d'un rapport annuel (selon art. 961 CO)

La société Vaudoise Vie, Compagnie d'Assurances SA étant détenue par Vaudoise Assurances Holding SA, cette dernière établit des comptes consolidés selon une norme comptable reconnue (Swiss GAAP RPC). De ce fait, conformément à l'art. 961d CO, l'entreprise renonce aux mentions supplémentaires dans l'annexe aux comptes annuels, au tableau des flux de trésorerie et au rapport annuel.

5. Honoraires versés à l'organe de révision	2025	2024
Prestations d'audit (hors TVA)	240 240	229 005
6. Charges de personnel	17 943 210	16 865 219
7. Amortissements sur immobilisations corporelles	23 244	23 263
8. Amortissements sur immobilisations incorporelles	40 699	863 427
9. Autres données relatives à l'annexe	31.12.2025	31.12.2024
9.1 Sûretés constituées en faveur de tiers		
Valeurs admises en représentation de la fortune liée pour garantir les engagements vis-à-vis des assurés	4 422 382 744	4 466 189 576

Annexe aux comptes annuels (en CHF)

- 9.2 Le fonds à investisseur unique comprend des investissements dans les classes d'actifs suivantes :

Liquidités	6 818 360	9 741 162
Fonds d'actions	28 268 106	31 059 393
Fonds marché monétaires	0	1 704 120
Titres à revenus fixes	1 878 937 567	2 045 054 436
Total	1 914 024 033	2 087 559 110

- 9.3 Dettes envers des institutions de prévoyance 0 0

- 9.4 Engagements conditionnels

Engagements Private Equity	954 805	10 825 736
Prêts hypothécaires non libérés	3 738 698	6 407 698
Contrats d'entreprise totale pour une construction immobilière	9 083 551	18 860 305

- 9.5 Groupe TVA

En raison de son intégration dans le groupe TVA Vaudoise Générale, la société est solidairement responsable des éventuelles dettes de TVA présentes et futures du groupe.

- 9.6 Emplois à plein temps

Durant l'exercice sous revue et l'exercice précédent, le nombre d'emplois à plein temps était inférieur à 250. Une refacturation des frais généraux, comprenant des frais de personnel, est effectuée par Vaudoise Générale, Compagnie d'assurances SA.

10. Ventilation des autres placements

	31.12.2025	31.12.2024
Fonds immobiliers	48 916 031	0
Fonds d'actions	415 297 209	400 079 094
Fonds marché monétaire	91 079	1 743 967
Fonds mixtes	49 241 437	61 052 392
Private Equity	14 860 785	15 835 252
Produits structurés	6 932 509	5 812 094
Total	535 339 049	484 522 798

Annexe aux comptes annuels (en CHF)

11. Ventilation des placements de l'assurance sur la vie liée à des participations	31.12.2025	31.12.2024
Liquidités	47 719 737	35 248 012
Titres à revenus fixes	22 395 500	32 674 797
Fonds d'actions	3 367 227	3 722 561
Fonds d'obligations	167 536 536	149 972 722
Fonds marché monétaire	1 896 326	2 081 261
Fonds mixtes	299 404 031	242 280 092
Instruments financiers dérivés	0	1 522 012
Total	542 319 357	467 501 457

12. Provisions techniques au 31.12.2025

	Brutes	Réassurances cédées	Nettes
Reports de primes	32 385 115	912 094	31 473 021
Réserves mathématiques	2 420 994 976	2 953 138	2 418 041 838
Provisions pour sinistres en cours	1 510 928	450 000	1 060 928
Autres provisions techniques	499 900 000	1 185 337	498 714 663
Provisions pour fonds d'excédents	14 252 883	0	14 252 883
Total	2 969 043 902	5 500 569	2 963 543 332

Provisions techniques au 31.12.2024

	Brutes	Réassurances cédées	Nettes
Reports de primes	34 201 870	866 819	33 335 051
Réserves mathématiques	2 471 988 202	8 917 545	2 463 070 657
Provisions pour sinistres en cours	2 364 119	1 089 515	1 274 604
Autres provisions techniques	505 800 000	1 228 409	504 571 591
Provisions pour fonds d'excédents	12 412 293	0	12 412 293
Total	3 026 766 485	12 102 288	3 014 664 196

13. Provisions techniques des assurances sur la vie liées à des participations

	31.12.2025	31.12.2024
Reports de primes	6 230 396	5 712 497
Réserves mathématiques	497 615 351	434 111 814
Total	503 845 747	439 824 311

14. Emprunt subordonné envers des détenteurs de participations

Les emprunts subordonnés envers Vaudoise Assurances Holding SA ont été réduits de CHF 310'000'000.- à CHF 30'000'000.- le 22 août 2022 et convertis en un emprunt simple de CHF 280'000'000.- avec une échéance au 29 décembre 2023 et un taux de 1.34%. L'emprunt simple a été prolongé avec une échéance au 31.12.2024 et un taux de 1.69%. Le 28 juin 2024, un remboursement partiel de CHF 50'000'000.- de l'emprunt simple a été effectué et se monte désormais à CHF 230'000'000.-. Ce dernier a été prolongé au 31.12.2025 à un taux de 0.63%. Le 11 février 2025, un remboursement partiel complémentaire de CHF 50'000'000.- de l'emprunt simple a été effectué et se monte désormais à CHF 180'000'000.-. L'emprunt a été prolongé au 31.12.2026 à un taux de 0.48%.

Annexe aux comptes annuels (en CHF)
15. Tableau de variation des fonds propres

	Capital-actions	Réserves légales issues du bénéfice	Réserves facultatives issues du bénéfice	Bénéfice accumulé	Total des fonds propres
Etat au 31.12.2023	100 000 000	55 000 000	99 000 000	24 244 407	278 244 408
Dividendes versés en 2024				0	0
Attribution aux réserves facultatives issues du bénéfice			24 000 000	-24 000 000	0
Bénéfice				26 496 873	26 496 873
Etat au 31.12.2024	100 000 000	55 000 000	123 000 000	26 741 280	304 741 281
Dividendes versés en 2025				0	0
Attribution aux réserves facultatives issues du bénéfice			26 000 000	-26 000 000	0
Bénéfice				14 118 874	14 118 874
Etat au 31.12.2025	100 000 000	55 000 000	149 000 000	14 860 154	318 860 154

16. Variation des provisions techniques nettes

	2025	2024
Réserves mathématiques	51 068 506	37 101 076
Provisions pour sinistres en cours	257 259	484 113
Autres provisions techniques	5 856 928	23 200 000
Provisions pour fonds d'excédents	-1 841 965	-1 466 235
Total	55 340 728	59 318 955

17. Variation des provisions techniques des assurances sur la vie liées à des participations

Réserves mathématiques	-63 503 537	-67 945 755
------------------------	-------------	-------------

18. Détails des produits des placements ventilés par classe d'actifs

1) Produits des placements		
Biens immobiliers	30 022 114	29 546 884
Titres à revenus fixes	35 201 794	34 310 555
Prêts	5 921 979	6 131 477
Hypothèques	6 812 460	6 868 159
Actions	600	3 951 762
Autres placements	12 063 167	7 121 030
Total	90 022 114	87 929 868
2) Plus-values non réalisées		
Biens immobiliers	3 483 800	828 415
Titres à revenus fixes	2 803 064	5 742 814
Hypothèques	0	32 840
Actions	0	12 763 475
Autres placements	2 868 527	6 976 309
Instruments financiers dérivés	2 384 750	3 624 531
Total	11 540 141	29 968 384

Annexe aux comptes annuels (en CHF)

3) Plus-values réalisées		
Biens immobiliers	27 242 266	1 745 845
Titres à revenus fixes	8 246 310	6 145 145
Actions	0	24 701 269
Autres placements	15 013 804	21 768 259
Instruments financiers dérivés	1 366 839	220 486
Total	51 869 218	54 581 004
4) Autres produits des placements (change)		
Titres à revenus fixes	477 644	17 847 838
Autres placements	351 715	652 650
Instruments financiers dérivés	32 285 109	12 100 033
Total	33 114 468	30 600 522
Total des produits des placements	186 545 941	203 079 778

19. Détails des charges financières et frais de gestion des placements ventilés par classe d'actifs

1) Moins-values non réalisées et provisions pour dépréciation	2025	2024
Biens immobiliers	4 161 319	2 771 192
Titres à revenus fixes	6 568 150	8 900 451
Actions	0	74 209
Autres placements	4 658 122	11 287 749
Instruments financiers dérivés	4 141 032	2 477 365
Total	19 528 622	25 510 966
2) Moins-values réalisées		
Biens immobiliers	78 462	38 924
Titres à revenus fixes	20 878 272	24 961 820
Actions	0	17 240 160
Autres placements	618 148	633 541
Instruments financiers dérivés	5 131 220	5 922 601
Total	26 706 102	48 797 045
3) Autres charges des placements (change)		
Titres à revenus fixes	31 332 762	737 286
Autres placements	1 274 935	59 698
Instruments financiers dérivés	13 863 951	35 555 860
Total	46 471 648	36 352 844
4) Frais de gestion	22 827 245	24 529 990
Total des charges des charges financières et frais de gestion des placements	115 533 618	135 190 846

20. Evénements importants survenus après la date du bilan

Aucun événement significatif n'est intervenu entre la date du bilan et celle de l'approbation des comptes par le Conseil d'administration, soit le 19 mars 2026.

Rapport sur la situation financière :

modèle quantitatif « Résultats de l'entreprise, solo vie »

(en millions de CHF)	Total		Vie individuelle	
	Ex. préc.	Ex. ss revue	Ex. préc.	Ex. ss revue
Primes brutes	240,7	232,6	166,6	156,3
Primes brutes cédées aux réassureurs	-4,7	-1,9	-4,7	-1,9
Primes nettes pour propre compte	236,0	230,7	161,9	154,4
Variations des reports de primes	1,1	1,3	1,7	1,8
Variations des reports de primes: part des réassureurs	0,1	-	0,1	-
Primes nettes acquises pour propre compte	237,2	232,0	163,7	156,2
Autres produits de l'activité d'assurance	1,3	1,5	1,3	1,5
Total des produits de l'activité technique d'assurance	238,5	233,5	165,0	157,7
Charges des sinistres: montants payés bruts	-251,8	-252,2	-216,7	-215,3
Charges des sinistres: montants payés part des réassureurs	3,5	1,6	3,5	1,6
Variations des provisions techniques	59,4	55,9	59,4	55,9
Variations des provisions techniques: part des réassureurs	-0,1	-0,6	-0,1	-0,6
Variations des provisions techniques de l'assurance sur la vie liée à des participations	-67,9	-63,5	-	-
Frais de règlement des sinistres pour propre compte	-256,9	-258,8	-153,9	-158,4
Frais d'acquisition et de gestion	-41,1	-48,6	-37,4	-44,3
Part des réassureurs aux frais d'acquisition et de gestion	-	-	-	-
Frais d'acquisition et de gestion pour propre compte	-41,1	-48,6	-37,4	-44,3
Autres charges techniques pour propre compte	-5,2	-6,4	-5,2	-6,4
Total charges de l'activité technique (assurance dommages uniquement)				
Produits des placements	203,1	186,5	203,1	186,5
Charges financières et frais de gestion des placements	-135,2	-115,5	-135,2	-115,5
Résultat des placements	67,9	71,0	67,9	71,0
Plus-values nettes et produits financiers nets des placements de l'assurance sur la vie liée à des participations	32,7	28,7	-	-
Autres produits financiers	2,3	1,3	2,3	1,3
Autres charges financières	-6,6	-3,7	-6,6	-3,7
Résultat opérationnel	31,4	17,1	32,1	17,2
Charges d'intérêt des dettes liées à des instruments de taux	-	-	-	-
Autres produits	-	-	-	-
Autres charges	-	-	-	-
Produits/charges extraordinaires	-	-	-	-
Bénéfice/perte avant impôt	31,4	17,1		
Impôts directs	-5,0	-3,0		
Bénéfice/perte	26,5	14,1		

Affaires en Suisse								Affaires à l'étranger	
Vie collective		Assurance vie liée à des parts de fonds		Autres assurances sur la vie		Total		Total	
Ex. préc.	Ex. ss revue	Ex. préc.	Ex. ss revue	Ex. préc.	Ex. ss revue	Ex. préc.	Ex. ss revue	Ex. préc.	Ex. ss revue
		74,1	76,3			240,7	232,6		
		-	-			-4,7	-1,9		
		74,1	76,3			236,0	230,7		
		-0,6	-0,5			1,1	1,3		
		-	-			0,1	-		
		73,5	75,8			237,2	232,0		
		--	--			1,3	1,5		
		73,5	75,8			238,5	233,5		
		-35,1	-36,9			-251,8	-252,2		
		-	-			3,5	1,6		
		-	-			59,4	55,9		
		-	-			-0,1	-0,6		
		-67,9	-63,5			-67,9	-63,5		
		-103,0	-100,4			-256,9	-258,8		
		-3,8	-4,2			-41,1	-48,6		
		-	-			-	-		
		-3,8	-4,2			-41,1	-48,6		
		-	-			-5,2	-6,4		
		-	-			203,1	186,5		
		-	-			-135,2	-115,5		
		-	-			67,9	71,0		
		32,7	28,7			32,7	28,7		
		-	-			2,3	1,3		
		-	-			-6,6	-3,7		
		-0,7	-0,1			31,4	17,1		

Rapport sur la situation financière :

modèle quantitatif « Solvabilité individuelle »

(en millions de CHF)

		Clôture ex. préc.	Adaptations ex. préc.	Clôture ex. ss revue
Calcul du capital porteur de risque (CPR)	Difference entre la valeur conforme au marché des actifs et la valeur conforme au marché des engagements	854,1		867,7
	Déductions	-3,4		-
	Instruments de capital amortisseurs de risque (CAR) du tier 1 imputés au capital de base			
	Capital de base	850,7		867,7
	Capital complémentaire	30,1		30,1
	CPR	880,8		897,8

		Clôture ex. préc.	Adaptations ex. préc.	Clôture ex. ss revue
Calcul du capital cible	Risque d'assurance	88,1		89,9
	Risque de marché	320,1		301,2
	Risque de crédit	75,1		70,9
	Effets de diversification	-74,2		-74,5
	Autres effets sur le capital cible	-53,0		-55,2
	Capital cible	356,2		332,3

	Clôture ex. préc.	Adaptations ex. préc.	Clôture ex. ss revue
Quotient SST	247,3%		270,1%

Rapport sur la situation financière :

modèle quantitatif « Bilan SST individuel simplifié »

(en millions de CHF)		Clôture ex. préc.	Adaptations ex. préc.	Clôture ex. ss revue
Valeur conforme au marché des placements	Biens immobiliers	785,6		788,0
	Participations	-		-
	Titres à revenu fixe	1'995,1		1'799,2
	Prêts	355,7		333,2
	Hypothèques	423,9		396,2
	Actions	0,3		-
	Autres placements	572,8		654,1
	- Placements collectifs de capitaux	550,7		632,1
	- Placements alternatifs de capitaux	15,8		14,9
	- Produits structurés	6,2		7,2
	- Autres placements de capitaux	-		-
	Total des autres placements	4'133,4		3'970,7
	Valeur conforme au marché des autres actifs	Placements provenant de l'assurance sur la vie liée à des participations	467,5	
Créances sur instruments financiers dérivés		10,7		3,9
Dépôts découlant de la réassurance acceptée		30,8		28,8
Liquidités		22,1		69,6
Part des réassureurs dans les provisions techniques		9,7		1,2
- Assurance directe: assurance sur la vie (hors assurance vie liée à des participations)		9,7		1,2
- Réassurance active: assurance sur la vie (hors assurance vie liée à des participations)				
- Assurance directe: assurance dommages				
- Assurance directe: assurance-maladie				
- Réassurance active: assurance dommages				
- Réassurance active: assurance-maladie				
- Assurance directe: autres affaires				
- Réassurance active: autres affaires				
- Assurance directe: assurance vie liée à des participations				
- Réassurance active: assurance vie liée à des participations				
Immobilisations corporelles		1,4		1,4
Frais d'acquisition différés, activés, non encore amortis				
Immobilisations incorporelles		3,4		-
Créances nées d'opérations d'assurance		5,4		4,7
Autres créances		16,2		16,2
Autres actifs	-		-	
Capital non encore libéré	-		-	
Comptes de régularisation	25,9		27,0	
Total des autres actifs	593,0		695,2	
Total valeur conforme au marché des actifs	4'726,4		4'665,9	
Valeur conforme au marché des engagements d'assurance (y compris ass.-vie liée à des participations)	Valeur estimative la meilleure possible des provisions pour engagements d'assurance	2'953,6		2'887,9
	- Assurance directe: assurance sur la vie (hors assurance vie liée à des participations)	2'923,3		2'859,6
	- Réassurance active: assurance sur la vie (hors assurance vie liée à des participations)	30,3		28,4
	- Assurance directe: assurance dommages			
	- Assurance directe: assurance-maladie			
	- Réassurance active: assurance dommages			
	- Réassurance active: assurance-maladie			
	- Assurance directe: autres affaires			
	- Réassurance active: autres affaires			
	Valeur estimative la meilleure possible des provisions pour engagements de l'assurance sur la vie liée à des participations	434,1		497,6
- Assurance directe: assurance vie liée à des participations	434,1		497,6	
- Réassurance active: assurance vie liée à des participations				
Montant minimum	74,4		73,7	
Valeur conforme marché des autres engagements	Provisions non techniques	-		-
	Dettes liées à des instruments de taux	-		-
	Dettes sur instruments financiers dérivés	10,1		3,7
	Dépôts résultant de la réassurance cédée	12,1		5,5
	Dettes nées d'opérations d'assurance	115,5		108,6
	Autres passifs	236,5		182,4
	Comptes de régularisation	5,9		8,7
	Dettes subordonnées	30,1		30,1
Total des valeurs conformes au marché des engagements	3'872,3		3'798,1	
Différence entre la valeur conforme au marché des actifs et la valeur conforme au marché des engagements	854,1		867,7	

